

LA CODETERMINATION EST-ELLE COHERENTE AVEC LA TRAJECTOIRE FRANCAISE?

Robert BOYER (Institut des Amériques)

Centre Cournot, 15 Novembre 2012

INTRODUCTION

Une question d'actualité:

- La perception d'un handicap majeur vis à vis de l'Allemagne et de la plupart des partenaires Européens.
- L'appel à un pacte social en faveur d'un redressement économique.
- Un nouveau cours de la politique économique

2. La négociation sur les Institutions Représentatives du Personnel (IRP)

La négociation sur les IRP permettra d'établir de nouvelles bases pour le dialogue social dans l'entreprise. Il s'agit, d'une part, de simplifier et de clarifier et, d'autre part, de permettre aux représentants du personnel d'être mieux en capacité d'exprimer leurs points de vue, plus tôt dans le processus d'élaboration des stratégies d'entreprise, pour être mieux en mesure d'anticiper les évolutions à venir. Nous avons proposé que les représentants du personnel aient une **voix délibérative dans les conseils d'administration et conseils de surveillance** des entreprises de plus de 5 000 employés. Nous pensons également intéressant que les entreprises qui le souhaitent – cela permettrait l'expérimentation en vraie grandeur – puissent offrir, comme en Allemagne, la **présidence des comités d'entreprise** à un représentant du personnel⁶⁸. Cela entraînerait une prise de responsabilité de tous les acteurs de l'entreprise. Il serait à cet égard important que la formation des représentants du personnel soit renforcée et organisée pour mieux les préparer à ces responsabilités nouvelles.

22^e proposition :

autoriser les entreprises qui le souhaitent à faire présider le Comité d'Entreprise par un représentant des salariés.

Il faut créer une dynamique ; cela ne sera possible que si l'on surmonte les défiances qui séparent trop souvent les partenaires sociaux dans l'entreprise et si chacun renonce à des postures dépassées. Chacun doit reconnaître la responsabilité et la légitimité de l'autre : c'est le moyen d'élever le niveau d'intelligence collective.

1^{re} proposition :

l'État s'engage à ne pas modifier cinq dispositifs, au moins, au cours du Quinquennat :

- le crédit impôt recherche
 - les dispositifs dits « Dutreil » favorisant la détention et les transmissions d'entreprises
 - la contribution économique territoriale (68 modifications de la taxe professionnelle en 35 ans !)
 - les incitations « sociales » aux jeunes entreprises innovantes, rétablies à leur niveau de 2010.
 - les dispositifs en faveur de l'investissement dans les PME, notamment « l'IR PME » et « l'ISF PME » (annonce du Président de la République à la Remise des Prix de l'Audace Créative – le 20/09/2012).
-

2^e proposition :

introduire dans les Conseils d'Administration ou de Surveillance des entreprises de plus de 5000 salariés, au moins 4 représentants des salariés, sans dépasser le tiers des membres, avec voix délibérative, y compris dans les comités des conseils.

3^e proposition :

créer un Commissariat à la Prospective, lieu d'expertise et de dialogue social. Accompagner chaque Loi de Finances d'un rapport sur la situation de l'appareil productif fondé sur les travaux du Commissariat.

Quelles sont les chances de réussite ?

... une question qui n'a pas de réponse rigoureuse dans les recherches en sciences sociales contemporaines....

faire un pronostic en croisant diverses approches.

PLAN

- 1. La codétermination : définition, contenu, objectifs et brève histoire comparée**
- 2. Quels sont les facteurs qui favorisent sa mise en place?**
- 3. A quelles conditions affecte-t-elle durablement l'organisation productive et les relations professionnelles?**
- 4. Retour sur les causes de la désindustrialisation française**
- 5. Les conditions d'une grande bifurcation sont-elles remplies?**
- 6. Conclusion**

I. LA CODÉTERMINATION : DÉFINITION, CONTENU, OBJECTIFS ET BRÈVE HISTOIRE COMPARÉE

1. Une définition générale ...

La codétermination vise à donner l'accès à des représentants du personnel aux informations et aux délibérations conduisant à la stratégie de l'entreprise

... aux procédures très diverses

La position intermédiaire de la France

Table 1: Codetermination rights in 22 OECD countries: Fuzzy-set memberships

Fuzzy Score	Characteristics	Countries
0	No constitutional rights, and no statutory or tri-partite regulation	Australia, Canada, Japan, New Zealand, South Korea, Switzerland, United Kingdom, United States
0.1	Constitutional rights, but no statutory or tri-partite regulation	Italy, Portugal
0.3	Some statutory or tri-partite regulation of public sector firms	Belgium, Greece, Ireland, Spain
0.7	Legal right to attend board at private firms.	France
0.9	Legal rights to nominate some members to the board.	Finland, Netherlands
1	Legal rights to board-level representation in private firms.	Austria, Denmark, Germany, Norway, Sweden

L'Allemagne comme point de référence

France	<p>In private sector companies, the law provides for two or four representatives of the works council (depending on the number of managers and engineers employed and thus the number of electoral colleges for the works council) to attend meetings of the board of directors or supervisory board in a consultative capacity. In public sector organisations, elected employee representatives constitute up to one-third of the board and act as full members. Furthermore, in all limited companies, the shareholders may voluntarily decide to include elected employee representatives on the board.</p>	Mixed
Germany	<p>Employees in companies with 500 employees or more have representation on the supervisory board. The proportion of worker representatives varies from one-third, in companies with between 500 and 2,000 employees, to one-half, in companies with more than 2,000 workers. In these larger companies, the chair in effect represents the shareholders and has the casting vote. The one exception is the larger coal or iron and steel companies where the chair is independent. In the coal, iron and steel industries, the employee representatives can also appoint the "labour director", who is part of the management board.</p>	Dual

2. Les arguments en faveur de la codétermination

- **Rééquilibrer le pouvoir des salariés au sein de l'entreprise pour tenter de compenser l'asymétrie propre à la relation salariale.**

France et des pays de droit civil

- **Appliquer les principes démocratiques et l'impératif de transparence à l'entreprise**

Suède et autres pays nordiques

- **Décliner au niveau de l'entreprise les conséquences d'un pacte social fondateur**

Danemark (1899), Japon après 1945

- **La prise de parole des salariés favorise l'adaptabilité et donc la performance de l'entreprise**

Conception non mise en pratique !

3. Des trajectoires nationales diverses...

Le développement institutionnel allemand

L'Allemagne - Evolution historique

WWI	1950s	1970s	2000s
<ul style="list-style-type: none">• 1916 : [CE]• 1920 : CE avec CD• 1922 : 2 membres CE au CS	<ul style="list-style-type: none">• 1947 : loi alliée n°75• Conflit – vote de soutien à la CD• Accord Adenauer / Böckler• Loi 1951 : vraie parité	<ul style="list-style-type: none">• Loi 1972 : CD au CE	<ul style="list-style-type: none">• Commission Biedenkopf (2006)
<ul style="list-style-type: none">• 1929• 1933	<ul style="list-style-type: none">• Loi 1952 :<ul style="list-style-type: none">- recul sur CE- contrasté sur CD	<ul style="list-style-type: none">• Loi 1976 (fausse parité)	
AT : CE (1919) / AGS (1934)	1947 : CE désigne 2 RS au CS	1974 : renforcement loi 1947	

L'Allemagne - système actuel

Loi 1951	Loi 1952	Loi 1976
<ul style="list-style-type: none">• Charbon et acier• E > 1000• 50 entreprises	<ul style="list-style-type: none">• E > 500• 3500 entreprises	<ul style="list-style-type: none">• E > 2000• 760 entreprises
<ul style="list-style-type: none">• Vraie parité :<ul style="list-style-type: none">- 50/50- Président neutre• Droit de veto sur le DP	RS : 1/3	<ul style="list-style-type: none">• Fausse parité :<ul style="list-style-type: none">- 50/50-Président désigné par les actionnaires• Elections du directoire : 3 étapes
<ul style="list-style-type: none">• Election par l'AGO• Proposition CE• Veto syndical sur 2 membres• Bilan : 2 membres externes	<ul style="list-style-type: none">• Election par les salariés• Collège unique• Membre externe si 3 RS ou plus	Election par les salariés Représentant cadre Membre externe : 2 (E < 20 000) ou 3, avec 2 candidats par poste

Le développement juridique français.

Rappel historique (1)

Avant-guerre	Après-guerre		
<ul style="list-style-type: none"> • 1914 – 1918 : - Comités Paritaires - Loi Chéron • « Contrôle ouvrier » et « collaboration de classe » • 1937 : SNCF 	<p>Fondements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme CNR : « participation des travailleurs à la direction de l'économie » • L'ambiguïté gaulliste: <ul style="list-style-type: none"> - « contrarier en rien » l'action des dirigeants (1944) - « associer les travailleurs à la gestion des entreprises » (O. 1945) - il est « indispensable d'associer » les syndicats à la réforme (projet O. 1945) 	<p>Nationalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois vagues : 1945, 1946, 1948. Renault, Houillères, EDF, GDF, banques, assurances • Création de CA tripartites selon des modalités variées • Air France : élection libre des RS ; Renault : 6/15 RS nommés • Va plus loin que UK (TU absents) et AT, pour des nationalisations comparables (20 % environ) 	<p>CE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordonnance 1945 : novateur (CE) mais décevant • Corrigé par la loi 1946 : 2 RS au CA • Mise en œuvre progressive avant L 1966

La France : Rappel historique (2)

Les suites du gaullisme	Les nationalisations	Les privatisations
<p>1) Plusieurs textes et rapports en faveur de RS :</p> <ul style="list-style-type: none">- Projet RPF (1951) : « conseils d'exploitation »- Rapport Bloch-Lainé (1963) : double collège de surveillance (capital/travail)- René Capitant et la loi de 1966 (dualisme précurseur du double collège)- Rapport Sudreau (1975)- Proposition Claude Labbé (1979) [Président du RPR 1978-1986] <p>2) Echecs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Opposition des conservateurs- Rejet du patronat et des syndicats	<p>1) Nationalisations de 1982. ¼ des salariés dans les EP</p> <p>2) Loi DSP : généralisation des RS élus dans les EP</p> <p>3) Réactions : FO hostile, CFDT mitigée, CGT favorable</p>	<p>1) Lois de privatisation de 1986 et 1993</p> <p>2) Lois de 1986 et 1994 prévoient le maintien temporaire de RS</p> <p>3) Changement de programme : focalisation sur la participation financière et l'actionnariat salarié</p>

Quelques traits communs

- La préoccupation apparaît à l'occasion de la première guerre mondiale.
- Le processus s'approfondit après la seconde guerre mondiale.
- Cela suggère que c'est l'expression d'un pacte social qui se décline au sein des entreprises.
- Les dispositifs juridiques sont périodiquement actualisés.
- Une apparente divergence des trajectoires à partir de la loi allemande de 1976.

II. QUELS SONT LES FACTEURS QUI FAVORISENT L'ÉTABLISSEMENT DE FORMES DE CODÉTERMINATION

L'apport de Gregory Jackson, *Industrielle Beziehungen*, 12 (3), 2005.

- Au-delà de la juxtaposition d'études nationales
- Une méthode originale (Analyse qualitative comparative) qui permet de détecter des configurations-types

1. La nature du « gouvernement » d'entreprise

- **Le rôle respectif des actionnaires et autres parties prenantes.**
- **Intermédiation par les banques ou domination des marchés financiers.**
- **Concentration ou dispersion de la propriété.**
- **Définition légale de l'entreprise.**

2. La nature des relations professionnelles

- **Degré de syndicalisation, variété ou unicité de la représentation des salariés.**
- **Degré de coordination des négociations collectives.**
- **Syndicat de classe ou de professionnels.**

3. La configuration des systèmes politiques

- **Opposition Droite-Gauche ou large coalition?**
- **Systeme électoral : majoritaire ou basé sur le consensus?**
- **Tradition politique en matière de partage public-privé.**

4. Le système légal

- **Common law ou droit civil?**
- **Extension du mode contractuel et de la logique du marché.**
- **(Existence ou non d'un droit du travail distinct du droit commercial).**

5. Trouver les associations de ces facteurs suffisantes ou nécessaires pour un haut degré de codétermination

Table 3 Fuzzy membership scores: 22 OECD countries

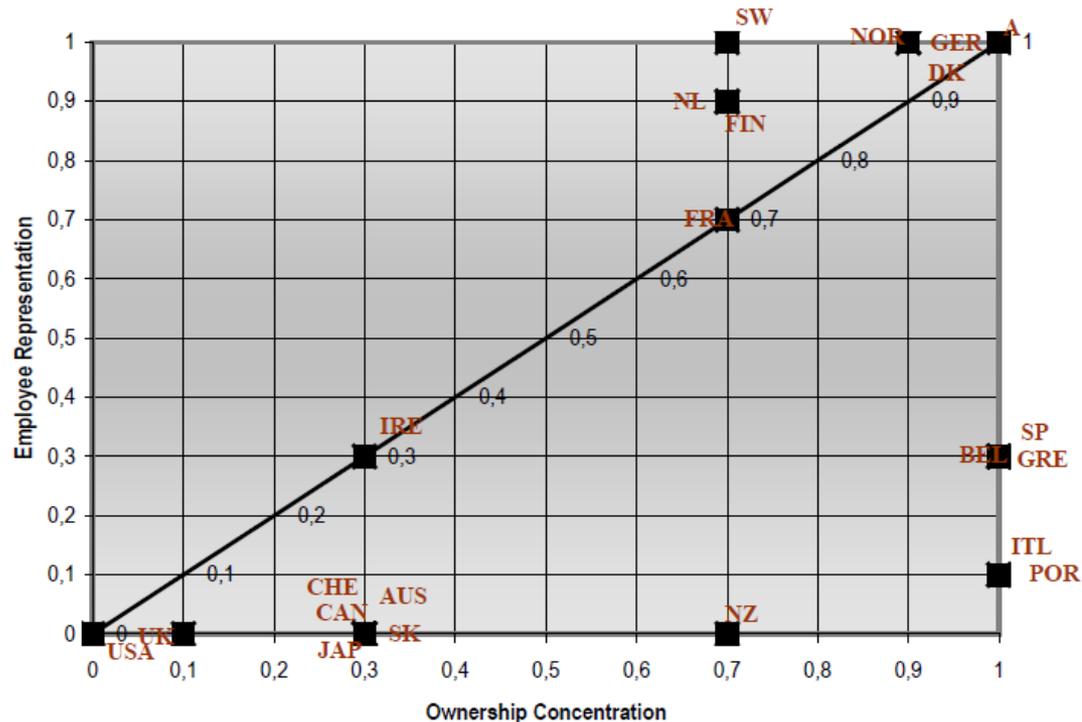
country	emp-board	cg-market	accounting	investor	cg-legal	concentration	bank	union	coordination	centre-left	consensus	com-law
Australia	0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.3	0.3	0.7	0.3	0.57	0.32	1
Austria	1	0.3	0.1	0.3	0.1	1	0	0.9	1	0.41	0.55	0
Belgium	0.3	0	0.3	0	0	1	1	0.9	0.3	0	0.84	0
Canada	0	0.9	0.9	1	0.9	0.3	0	0.3	0	0.91	0.32	1
Denmark	1	0.7	0.3	0.3	0.3	0.9	0	1	1	0.91	0.95	0
Finland	0.9	0.3	1	0.7	0.7	0.7	1	0.9	1	1	0.95	0
France	0.7	0.3	0.7	0.7	0.7	0.7	1	0.1	0.3	0.57	0	0
Germany	1	0.3	0.3	0.1	0.1	0.9	1	0.3	0.7	0.57	0.84	0
Greece	0.3	0.1	0.1	0.3	0.1	1	0.3	0.1	0	0.41	0.32	0
Ireland	0.3	0.3	0.7	0.9	0.7	0.3	0	0.7	0.3	0	0.84	1
Italy	0.1	0	0.3	0.1	0.1	1	0	0.7	0.3	0.57	0.84	0
Japan	0	0	0.3	0.9	0.3	0.3	0.7	0.3	0.3	0	0.84	0
Netherlands	0.9	0.3	0.3	0.3	0.3	0.7	0	0.3	0.7	0.41	0.95	0
N. Zealand	0	0.3	0.7	0.9	0.7	0.7	0	0.3	0.3	0.82	0	1
Norway	1	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.7	0.9	1	0.91	0.84	0
Portugal	0.1	0.1	0	0.7	0	1	0.7	0.3	0.3	0	0.84	0
S. Korea	0	0	0.3	0.3	0.3	0.3	0	0	0.3	0.7	0	0
Spain	0.3	0.3	0.3	0.9	0.3	1	1	0	0.3	0.57	0.55	0
Sweden	1	0.7	1	0.7	0.7	0.7	1	1	1	1	0.84	0
Switzerland	0	0.7	0.7	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.91	0.95	0
UK	0	0.9	1	1	1	0.1	0.3	0.7	0	0.41	0.32	1
USA	0	0.9	0.7	1	0.7	0	0	0.1	0	0.91	0.32	1

6. Des résultats originaux

R1 – Aucun exemple de codétermination dans les pays de common law.

R2 – Une forte concentration du capital favorise la codétermination.

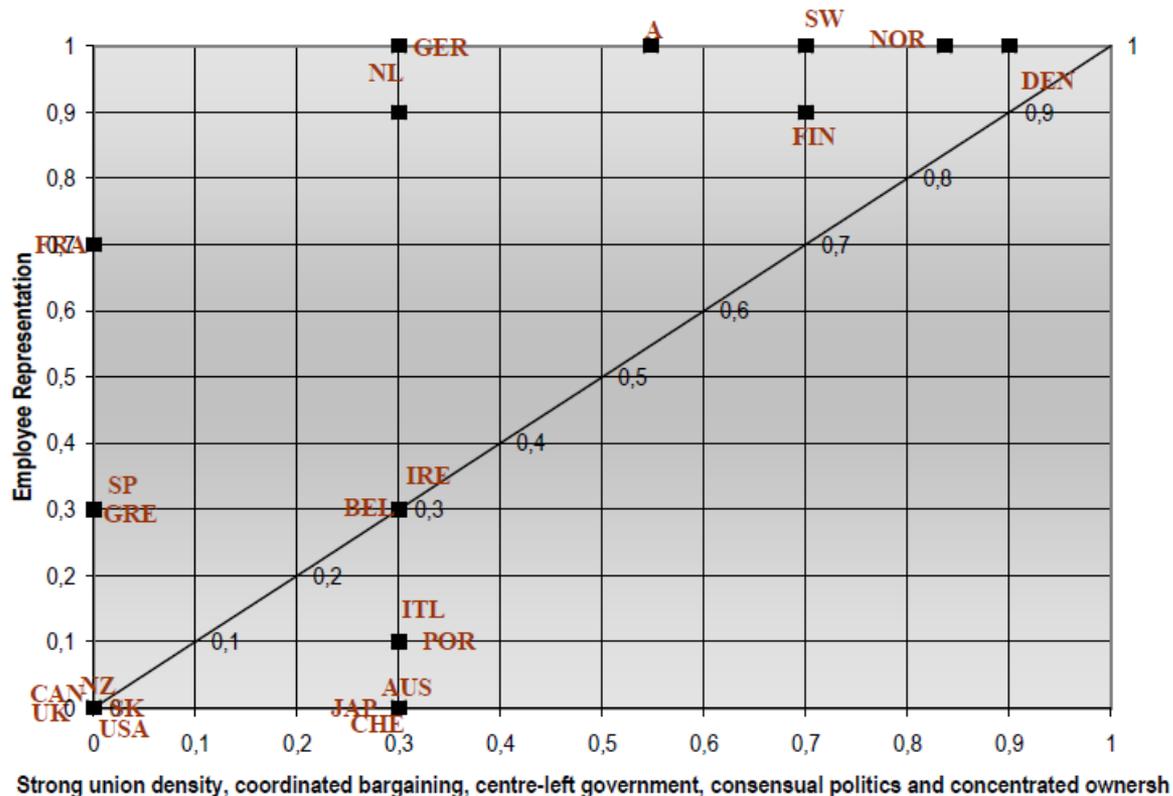
Figure 1: Employee representation and ownership concentration



R3 – Force du syndicalisme et intensité des procédures de coordination : des conditions suffisantes.

R4 – Les pays scandinaves partagent les mêmes caractéristiques.

Figure 2: Employee representation and Scandinavian configuration



R5 – Le Danemark se distingue des autres pays scandinaves.

R6 – L'Allemagne définit une autre configuration originale.

R7 – La France est atypique dans la mesure où la variable politique Droite-Gauche joue un rôle, absent dans les autres pays.

- Faible densité syndicale et coordination
- Pas de consensus politique mais rôle des gouvernements de Centre-Gauche.
- Forte concentration et intermédiation financière par les banques.

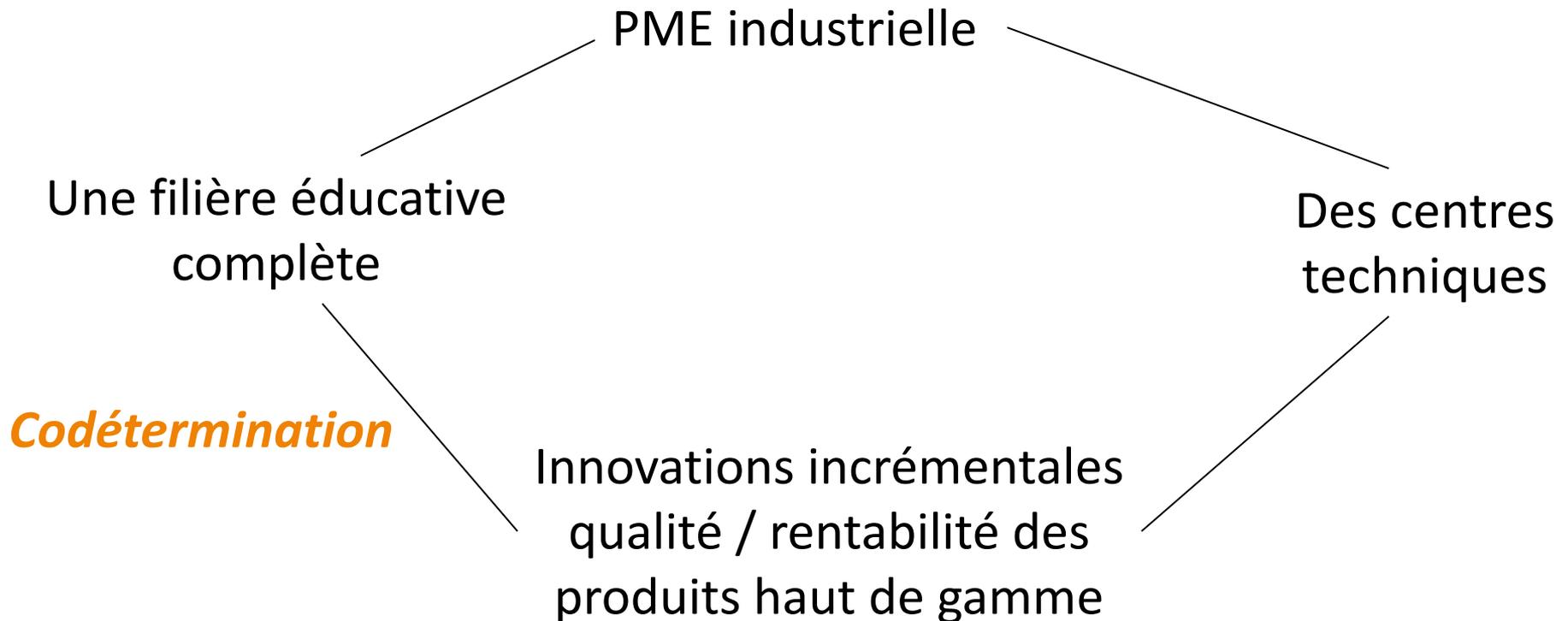
**III. A QUELLES CONDITIONS
AFFECTE-T-ELLE DURABLEMENT
L'ORGANISATION PRODUCTIVE ET
LES RELATIONS PROFESSIONNELLES?**

1. La satisfaction de deux critères

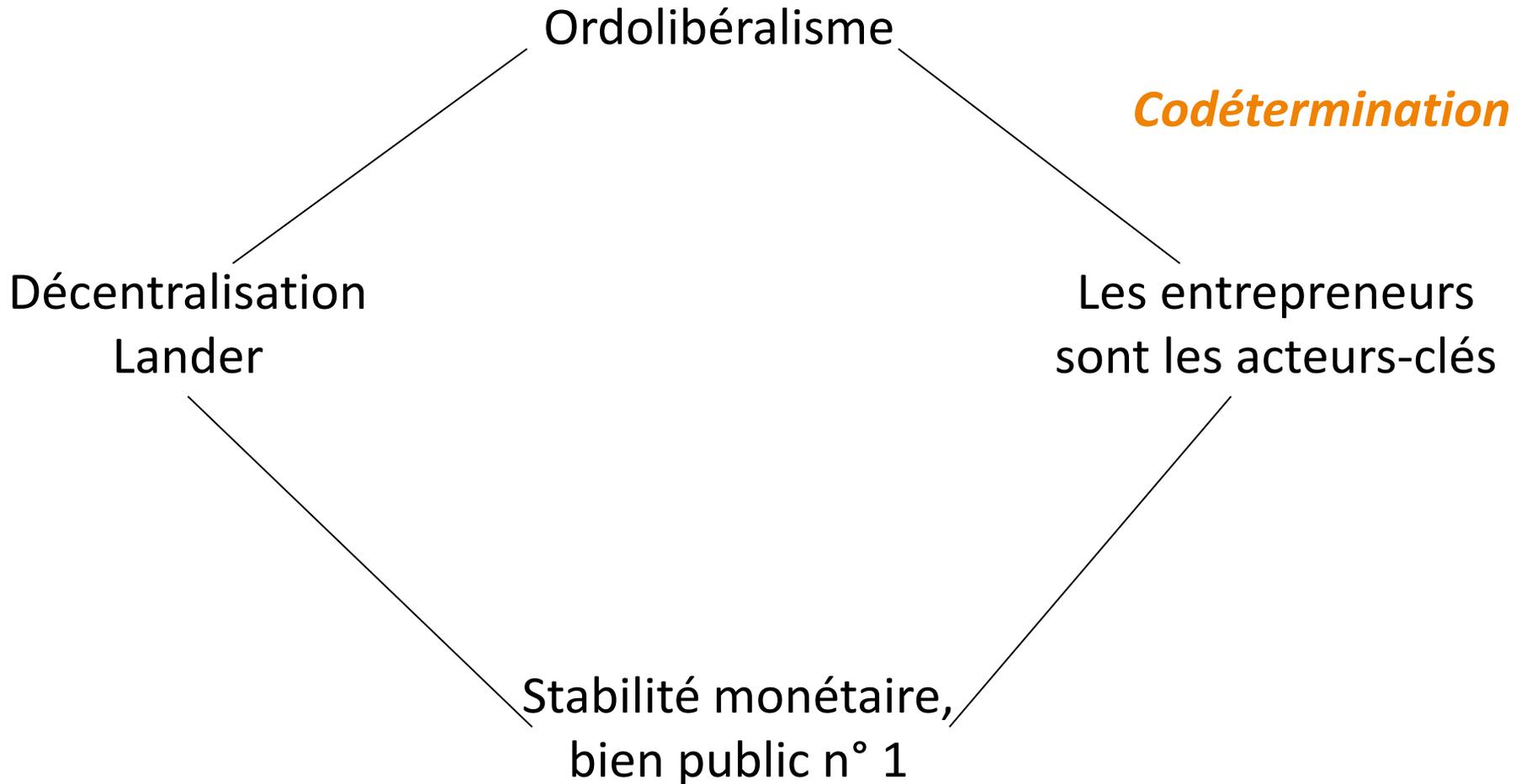
- **L'acceptabilité et l'appropriation par les partenaires sociaux, tout particulièrement les salariés, des procédures correspondantes.**
- **La viabilité et la performance des entreprises et des économies après l'adoption de mesures de codétermination.**
 - Au niveau de l'entreprise : la nécessaire complémentarité avec la structure industrielle, la compétence des salariés, la nature des techniques et des produits.
 - Au niveau de l'économie : compatibilité / complémentarité avec les relations professionnelles et l'orientation de la politique économique.

2. Les conditions du succès et de la résilience de la codétermination allemande

La cohérence du mode de gouvernement des firmes.



La stabilité d'une configuration institutionnelle



3. Un modèle cousin mais différent: les pays scandinaves

Un mode de gouvernement des firmes en symbiose avec la société.

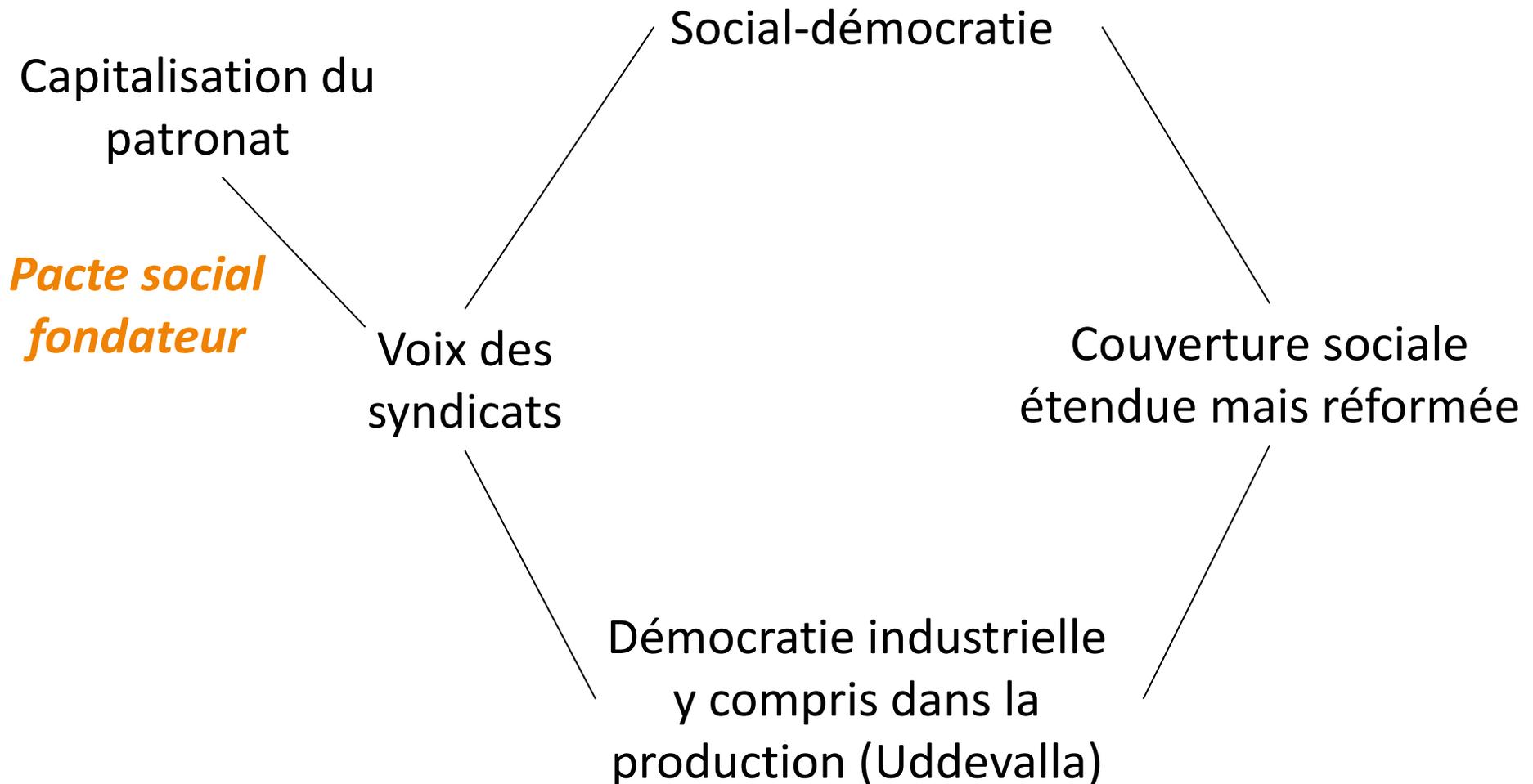
Grandes (Suède)/
Moyennes entreprises (DK)

Qualité d'un
système éducatif
généraliste

Formation tout
au long de la vie

Un système d'innovation
tirée par l'apprentissage

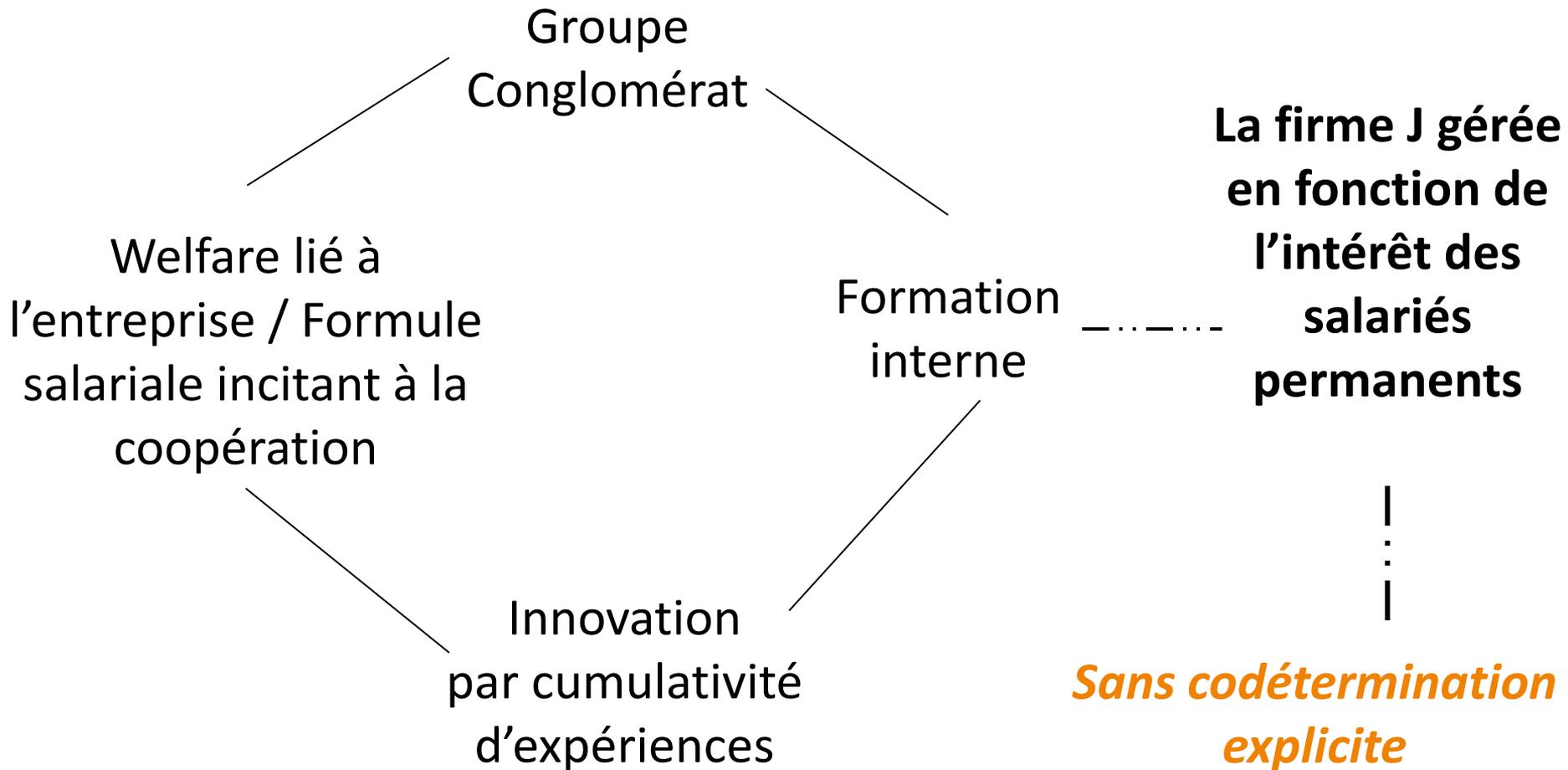
Une configuration institutionnelle typique d'une social-démocratie modernisée



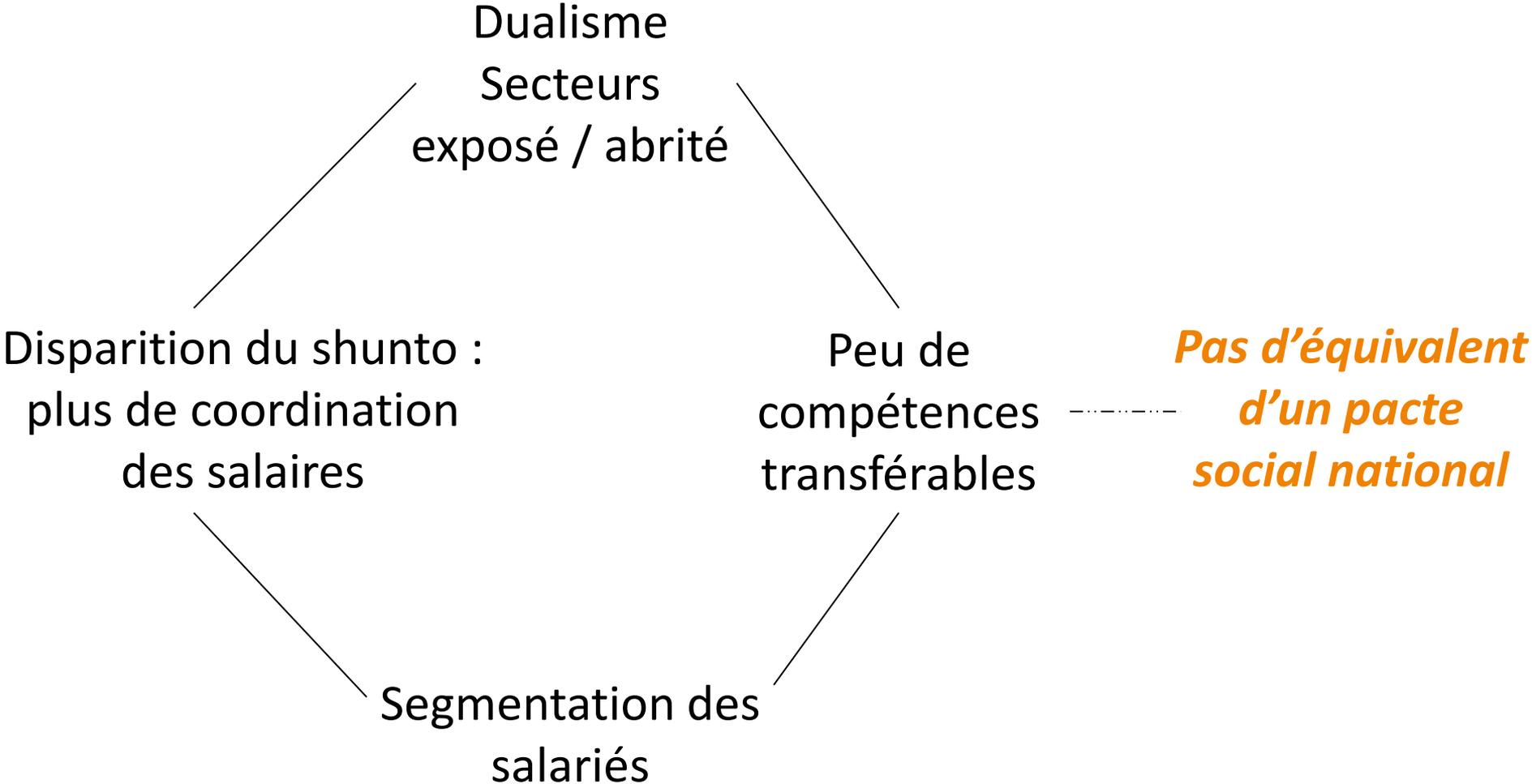
4. Lorsque l'implicite vaut mieux que le légal: la silencieuse codétermination japonaise

Aucun dispositif légal en la matière.

Compétence et coopération des salariés au niveau de la production, base de la prise en compte de leurs intérêts par les directions d'entreprise



Pas d'équivalent au niveau de la configuration institutionnelle nationale



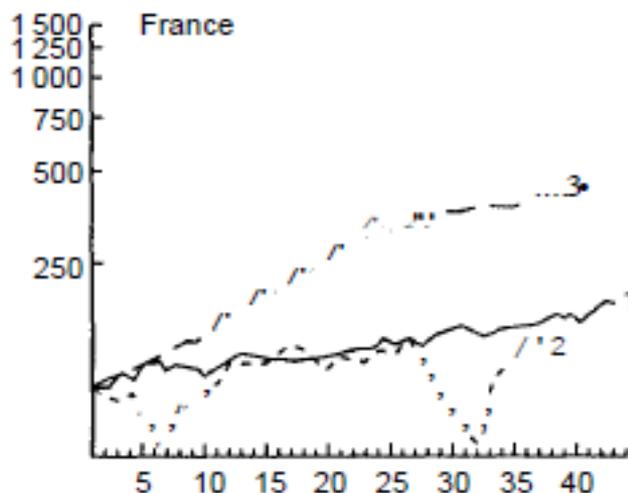
IV. DE LA REINDUSTRIALISATION A UNE LONGUE PHASE DE DESINDUSTRIALISATION

1. 1945-1973 : les succès industriels d'un capitalisme à impulsion étatique

- Après la seconde guerre mondiale, anticipation d'un retour aux tendances à la **stagnation** de l'entre-deux-guerres
- La surprise d'une nouvelle trajectoire macroéconomique : **rapidité et stabilité** de la croissance

La période 1950-1980 est **atypique** par rapport à 1913-1950 et 1870-1913

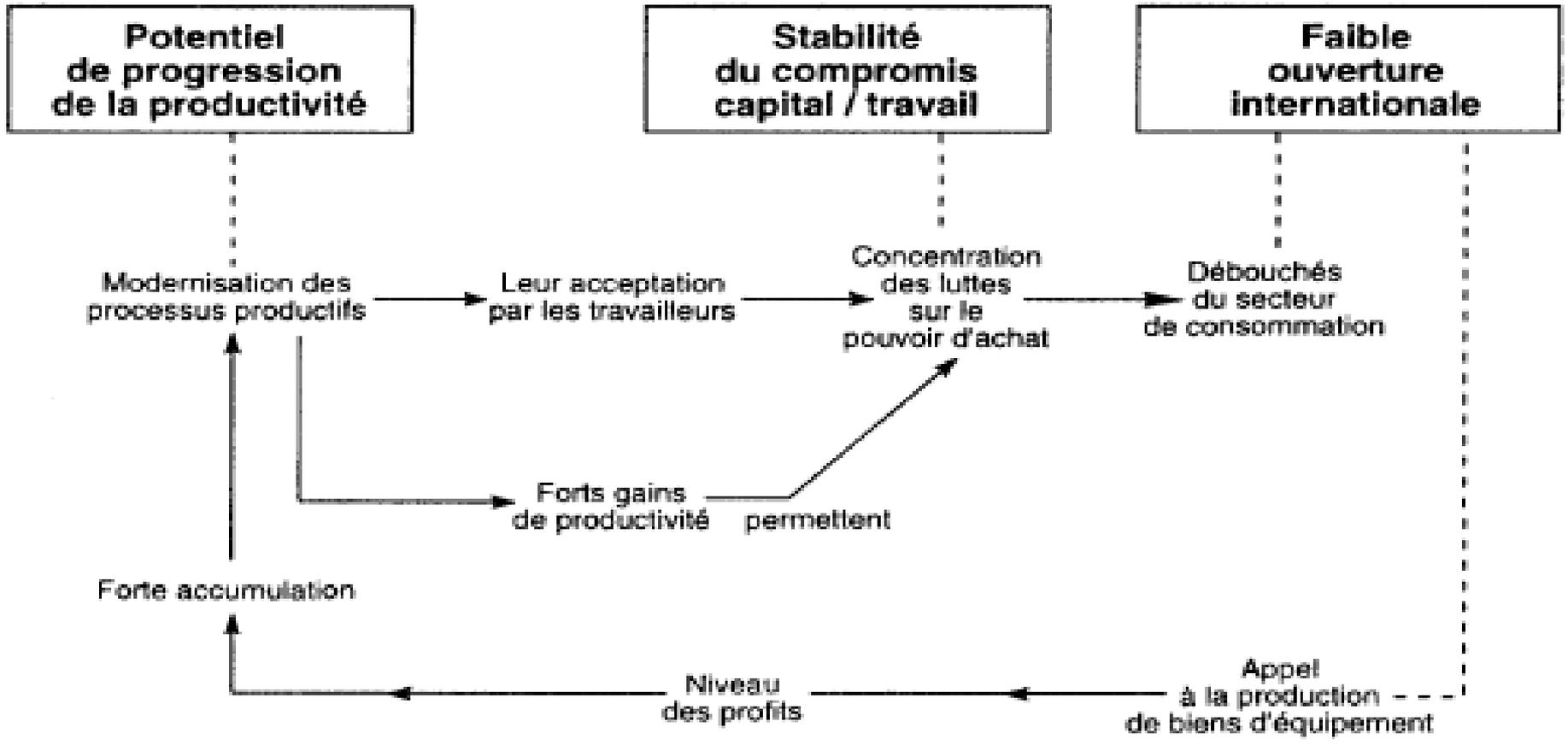
Pour chacun des pays : la courbe 1 correspond à l'évolution du volume du PIB de 1870 à 1913, base 100 en 1870 ; la courbe 2 à la période 1913-1950, base 100 en 1913; la courbe 3 à la période 1950-1989, base 100 en 1950. L'échelle des abscisses correspond



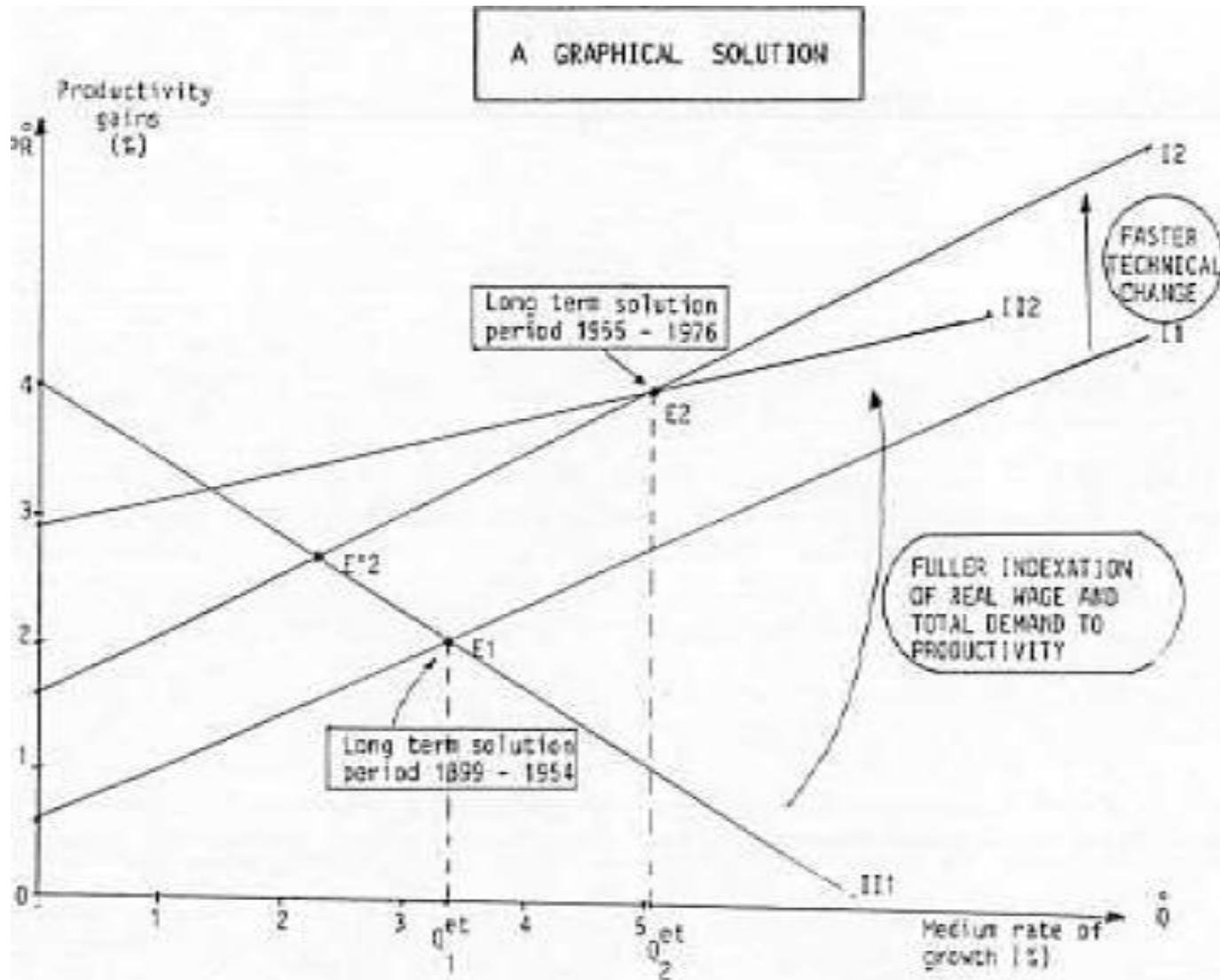
- La ré-industrialisation comme **modernisation** et rattrapage a joué un rôle déterminant dans ces performances économiques
- L'émergence d'un **nouveau rapport salarial** a été le complément à l'instauration de la production de masse
 - C'est le support de la division du travail et de la formation des compétences
 - Il conditionne aussi le style et le niveau de vie
 - Donc la formation de la demande effective

Aux origines de la ré-industrialisation (1945-1973)

Le cercle vertueux de la croissance fordienne et ses trois conditions



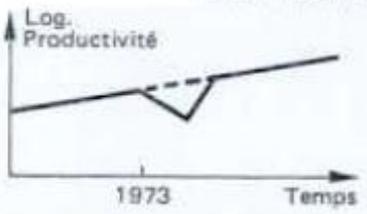
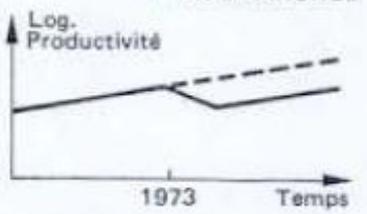
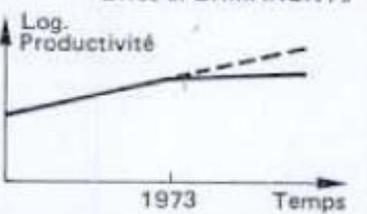
Sans indexation des salaires sur la productivité, le fordisme n'aurait pu s'établir



2. Une désindustrialisation précoce, dès 1974

- **Un brutal ralentissement de la productivité et de la croissance tendancielle**
- **Or tel était le cœur du modèle de croissance fordiste**

Une classification des changements intervenus après 1973, pour les fonctions d'emploi dans l'industrie

	Effet «CHOC» 	Effet «MARCHE» 	Effet «PERMANENT» 	Absence d'effet notable
I A A	Pays-Bas +, Royaume-Uni - C E E -	France - ,	R F A - , Belgique +	France
Biens d'équipement		R F A +, France - , Italie - Pays-Bas +, Belgique +, C E E -	Royaume-Uni -	
Biens intermédiaires	R F A - , Italie - , Pays-Bas - , Belgique - (2)	France - ,	Royaume-Uni - C E E -	
Biens de consommation	R F A +, Royaume-Uni -	France - , Italie - , Belgique +, C E E -		Pays-Bas
Ensemble de l'industrie	R F A - ,	France - (1), Italie - Belgique +,	Pays-Bas - , Royaume-Uni - C E E -	

NB. Ces effets sont accompagnés du signe + s'ils traduisent un effet favorable à la croissance de la productivité apparente du travail, d'un signe - dans le cas contraire (cas retenu dans les figures).

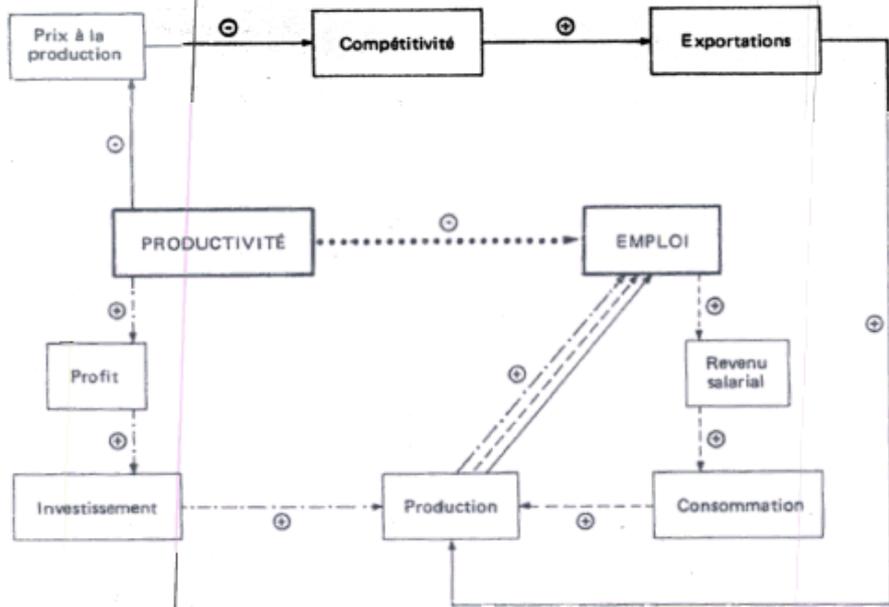
1. Au vu des résultats enregistrés sur la période 1974-1977, un effet de type « permanent » paraît également possible.

2. Effet « marche » possible.

Déjà les conséquences de l'ouverture à la concurrence internationale

LES EFFETS MULTIPLES ET CONTRADICTOIRES DE LA PRODUCTIVITÉ SUR L'EMPLOI

Un organigramme



Légende :

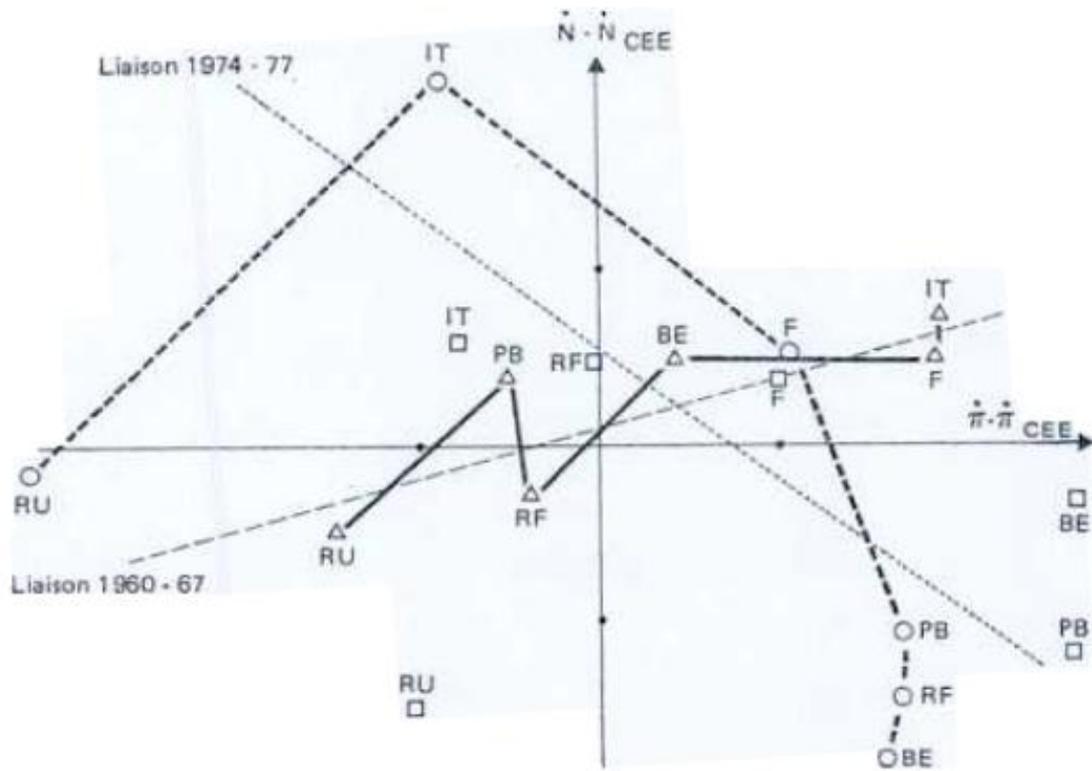
- Boucle I Effet direct (et de type comptable) d'une productivité accrue sur l'emploi : un effet négatif.
- Boucle II ——— Effet sur la compétitivité extérieure : un effet positif sur l'emploi.
- Boucle III - - - - - Effet sur le revenu salarial et la consommation à taux de salaire constant : un effet amplificateur de l'un ou l'autre des effets précédents.

Boucle IV - - - - - Effet sur le profit et l'investissement : un effet correctif par rapport à l'effet précédent.

Les notations \ominus ou \oplus correspondent aux signes de la dérivée partielle de chaque variable par rapport à celle qui la précède dans le schéma fléché.

N.B. — La prise en compte du caractère endogène des salaires introduirait en outre deux effets opposés, l'un de demande, l'autre de compétitivité.

Après 1973, la productivité joue **contre** l'emploi industriel



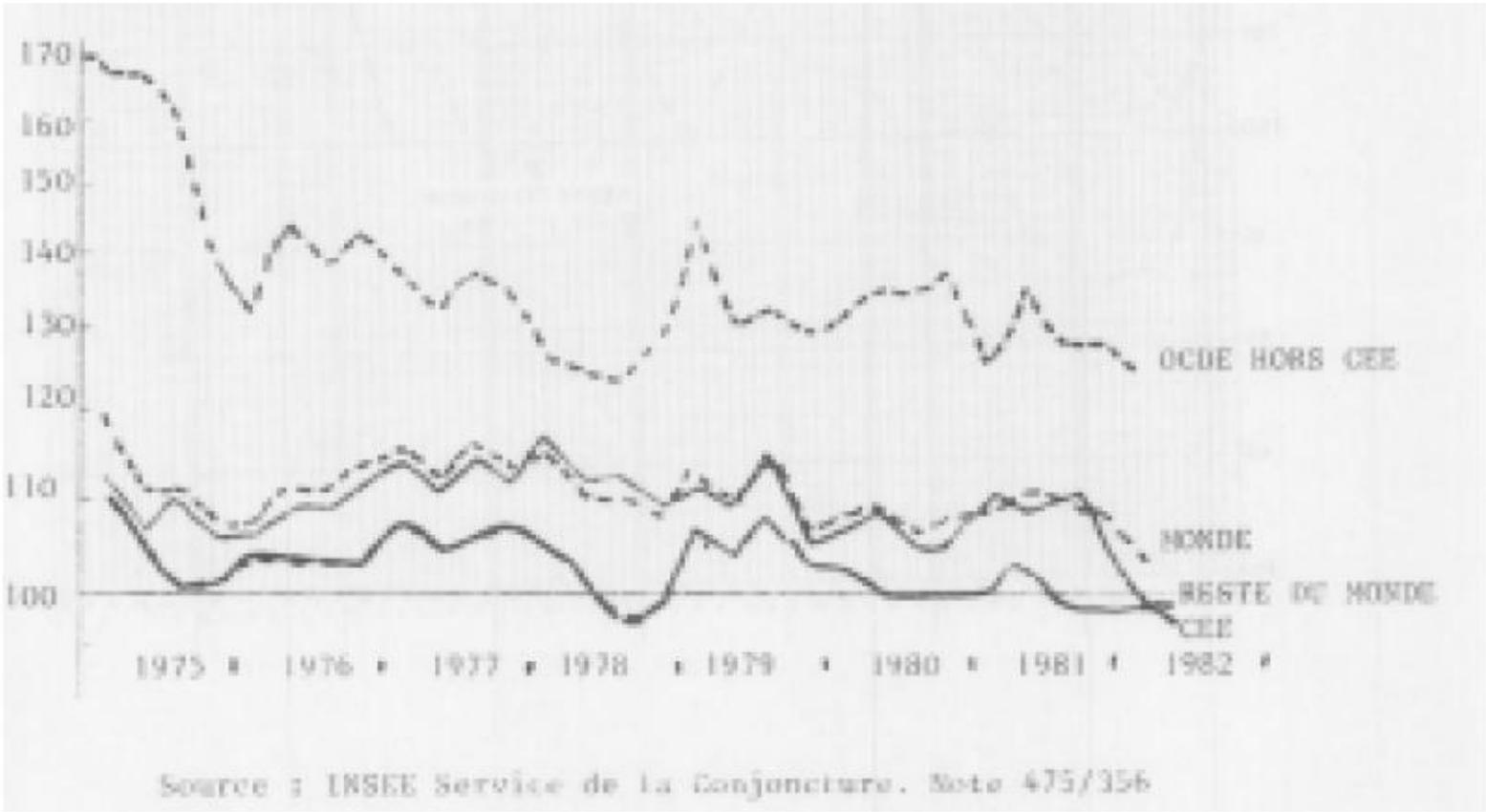
GRAPHIQUE III

Différentiels de croissance de la productivité et d'évolution de l'emploi dans l'industrie : un lien positif de 1960 à 1967, négatif de 1974 à 1977 ?

légende :
 .f. graphique IV.

Une brutale perte de part de marché après 1973

Graphique 4 : INDICATEURS D'EVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ PAR ZONE



Déjà ces pertes sont observées par rapport aux partenaires européens

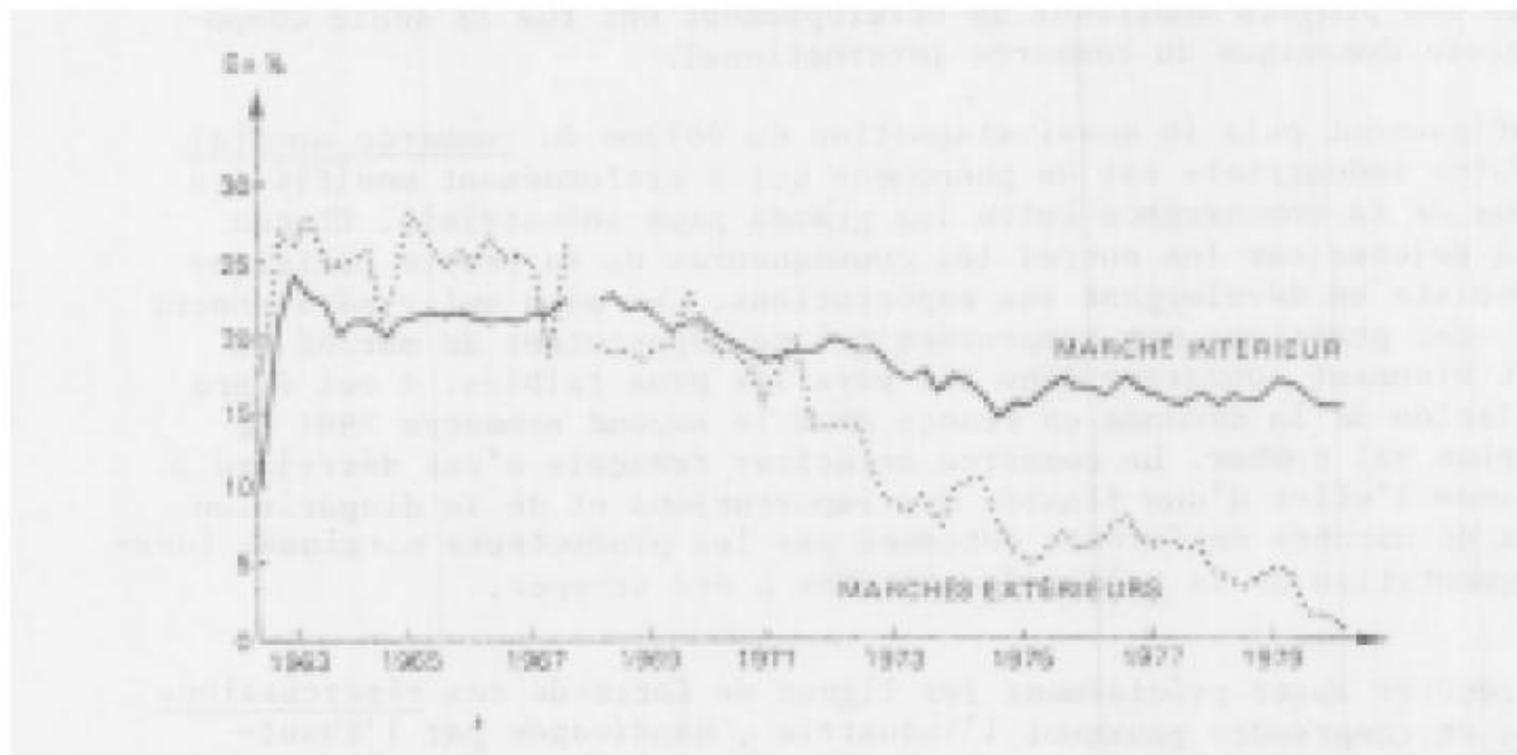
ÉVOLUTION des parts de marché par pays et zone (mi 81 à mi 82).

- Maintien des parts de marché sur les pays situés hors de l'O.C.D.E.
- Pertes sur les pays de l'O.C.D.E. extérieurs à la C.E.E. dont 3 % sur les U.S.A ..
- Pertes drastiques sur la C.E.E. (10 points) quasi-générales par pays.

PAYS	Parts de Marché (%)	Importations du pays (volume %)	Exportations françaises (volume %)
R.F.A.	- 6	+ 2	- 4
Italie	- 10	+ 3	- 7
Pays-Bas	- 10	+ 3	- 7
Royaume-Uni	- 25	+ 18	- 8
Belgique	+ 1	+ 3	+ 4

Un effondrement des **taux de marge** à l'exportation

A. TAUX DE MARGE DE L'INDUSTRIE SUR LES MARCHÉS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR ET TAUX DE CHANGE



Le cercle vicieux d'une **qualité médiocre** et de pertes de marché

LA QUALITÉ PEUT ASSURER DE FORTES PARTS DE MARCHÉ...

Qualité du produit	Possibilités d'augmentation des parts de marché (en %)
Haute et stable	43%
Basse et s'améliorant	60%
Moyenne et stable	35%
Moyenne et s'améliorant	38%
Basse et stable	37%
Basse et s'améliorant	42%

... DES PRIX PLUS ÉLEVÉS

Qualité de produits	Prix relatifs
Haute	\$1.00
Moyenne	\$1.00
Basse	\$1.00

... ET DONC DES PROFITS

Qualité des produits	Taux de rendement sur les ventes
Basse	4%
Moyenne	8%
Haute	12%

Source : Stratégie Marketing Industrielle (1985) repris dans *Marketing Week*, Nov., p. 46.

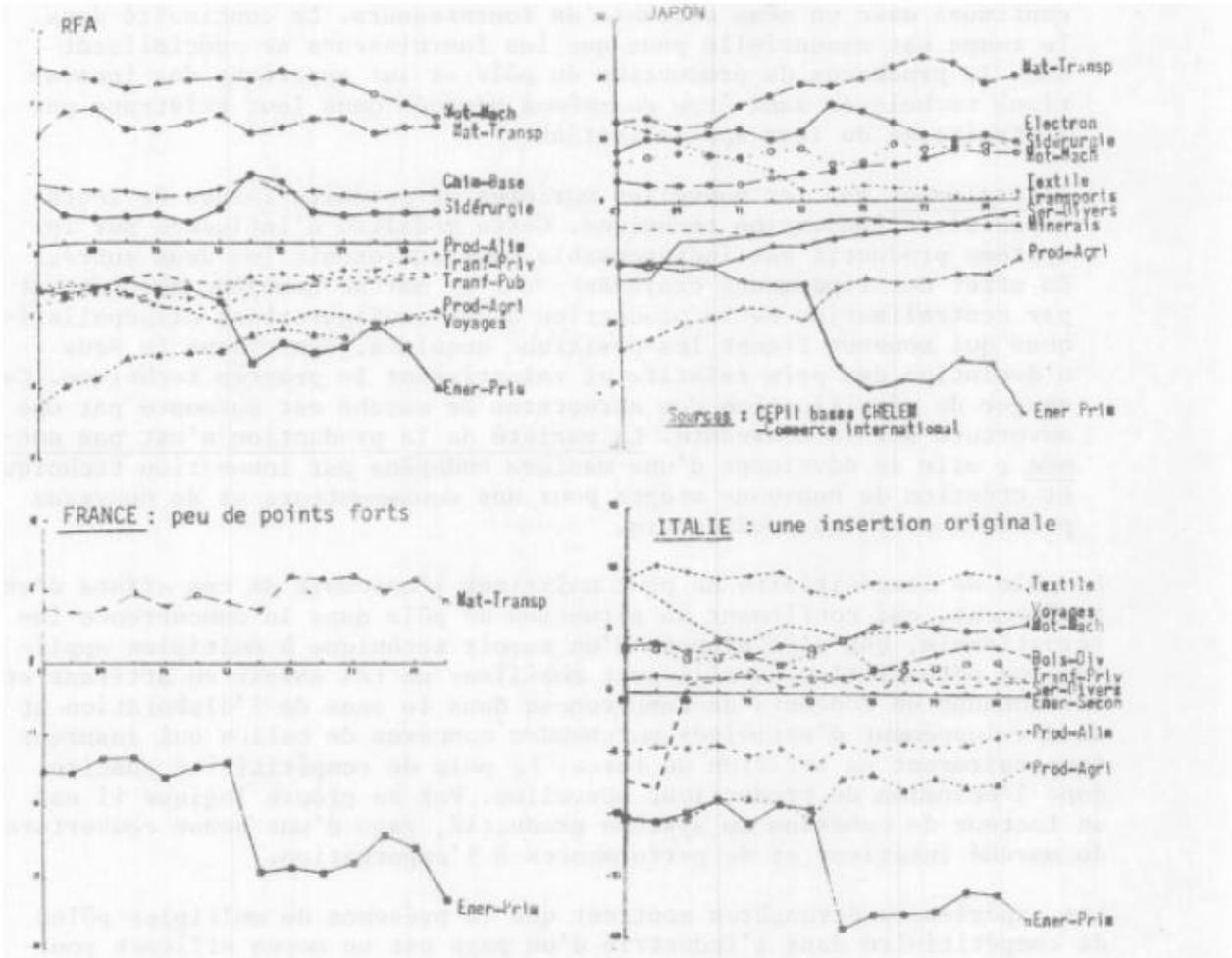
3. 1981-1995 : les espoirs déçus d'une ré-industrialisation

- **Les effets pervers de la relance keynésienne dans un seul pays en 1981 mettent au premier plan la question de la compétitivité.**
- **C'est l'occasion d'un diagnostic sur les faiblesses industrielles françaises qui garde toute son actualité.**

Première faiblesse : peu de pôles de compétitivité

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ DES GRANDS PAYS :
LA RELATIVE FAIBLESSE DE LA FRANCE

RFA et JAPON : de fortes polarisations sur les produits industriels lourds. Contribution des différentes opérations au solde courant



Seconde faiblesse : une spécialisation dans le bas de gamme

Tableau 3 : QUALITÉ ET RENTABILITÉ PAR TYPE D'ACTIVITÉ
(taux de rentabilité en %)

	Niveau de qualité				
	Très bas	bas	moyen	haut	très haut
Biens durables de consommation	16	18	18	26	32
Bien de consommation non durables	15	21	17	23	32
Biens de capital	10	8	13	20	21
Matières premières	13	21	21	21	33
Composants	12	20	20	22	36

Source : The Flinsletter on Business Strategy, Strategic Planning Institute, n° 4, 1978, p. 3,4,5.

Une appréciation du change est très défavorable à l'industrie française mais assez peu pour l'Allemagne

UNE COMPARAISON FRANCE/RFA : EFFET D'UNE APPRECIATION DE 5 % DE LA PARITE

TABLEAU 7.A : Résultats de simulation. d'un modèle macroéconomique

TABLEAU 7.A : Résultats de simulation d'un modèle macroéconomique

Écart mesuré en pourcentage au neuf au	France	RFA
Production secteur 1*	- 3,6	- 1,4
Production secteur 2*	- 2,0	- 0,7
Prix consommation*	- 1,7	- 1,0
Prix production secteur 1*	+ 0,5	- 0,8
Taux de profit secteur 1**	- 8,0	+ 6,0
Investissement secteur 1*	- 0,8	+ 0,5
Productivité secteur 1*	- 1,8	+ 0,1
Salaires secteur 1	- 1,6	- 1,7
Écart en valeur en lieu de neuf au		
Bilance commerciale (en valeur)	- 21 Mds F	- 10,1 Mds DM
Bilance commerciale (en volume)	- 23 Mds F	+ 1,7 Mds DM
Emploi secteur 1 (milliers)	- 635	- 1 060
Emploi secteur 2 (milliers)	- 581	- 778

* : Taux de croissance.
 ** : Marge.
 Secteur 1 : secteur international.
 Secteur 2 : secteur domestique.

Source : M. AGLIETTA, A. ORLEAN, G. OUDIE
 Revue Economique, Vol. 32, n° 4, Juil. 1981.

TABLEAU 7.B : Les cheminements de quelques variables significatives

Scaris¹ par rapport au compte de référence, suite à une appréciation de 10 % du franc

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Production industrielle brute (%)	- 0,4	- 0,4	- 0,6	- 0,6	- 0,8	- 1,0
Prix à la consommation (%)	- 1,7	- 1,4	- 3,0	- 3,1	- 3,3	- 3,3
Bilance commerciale en valeur (milliards de F)	+ 3,9	+ 4,9	+ 10,6	+ 11,0	+ 11,4	+ 11,9
Compétitivité ² des produits industriels (%)	- 6,8	- 3,8	- 1,1	- 1,1	- 4,9	- 4,5

1. Ainsi le volume de la production industrielle brute croît en 1982 de 0,6 % (élever au résultat donné par ce compte).
 2. Sur la signification de ce terme, voir secondé p. 27.

Source : M. AGLIETTA, A. ORLEAN, G. OUDIE - Economie et Statistique n° 119 (Février 1980).

La politique de Franc fort implique donc une contraction de l'industrie

UNE COMPARAISON FRANCE/RFA : EFFET D'UNE APPRECIATION DE 5 % DE LA PARITE

TABLEAU 7.A : Résultats de simulation. d'un modèle macroéconomique

TABLEAU 7.A : Résultats de simulation d'un modèle macroéconomique

Écart supposé en pourcentage sur l'actif net	France	RFA
Production secteur 1*	- 3,5	- 1,4
Production secteur 2*	- 1,9	- 0,7
Prix consommation*	- 1,7	- 1,5
Prix production secteur 1*	+ 0,5	- 0,8
Taux de profit secteur 1**	- 8,0	+ 6,0
Investissement secteur 1*	- 0,8	+ 0,5
Productivité secteur 1*	- 1,8	+ 0,1
Salaires secteur 1	- 1,6	- 1,7
Écart en millions de francs net		
Balance commerciale (en valeur)	- 21 Mds F	- 18,1 Mds DM
Balance commerciale (en volume)	- 23 Mds F	+ 1,7 Mds DM
Emploi secteur 1 (billets)	- 625	- 1 080
Emploi secteur 2 (billets)	- 581	- 778

* : Taux de croissance.
 ** : Niveau.
 Secteur 1 : secteur international.
 Secteur 2 : secteur domestique.

Source : M. AGLIETTA, A. ORLEAN, G. OUDIZ
 Revue Économique, Vol. 32, n° 4, Juil. 1981.

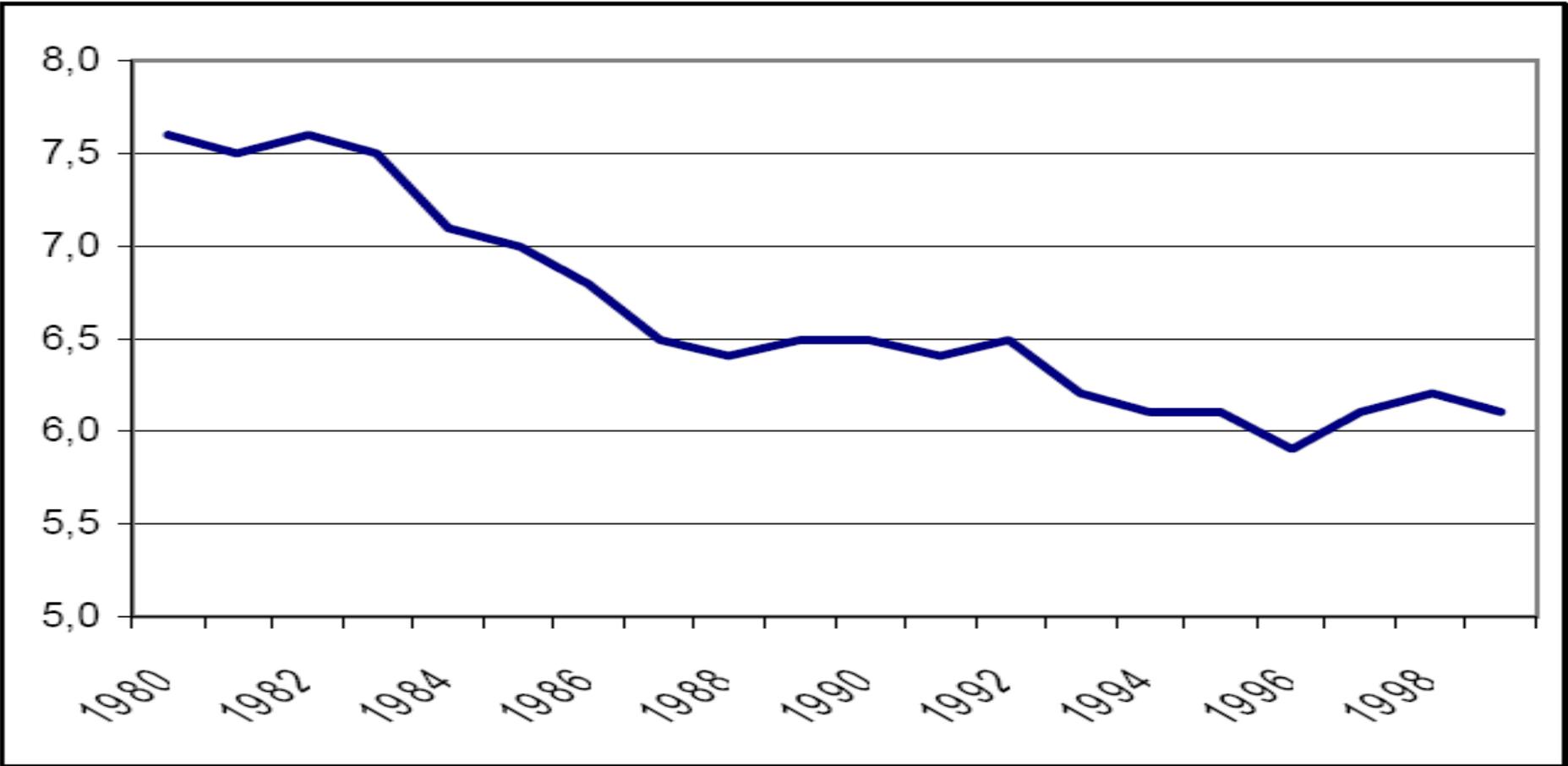
TABLEAU 7.B : Les cheminement de quelques variables significatives

Scénario 1 par rapport au compte de référence, sans à une appréciation de 10 % du franc						
	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Production intérieure brute (%)	- 0,4	- 0,4	- 0,6	- 0,6	- 0,8	- 1,0
Prix à la consommation (%)	- 1,7	- 2,4	- 3,0	- 3,3	- 3,3	- 3,3
Balance commerciale en valeur (milliards de F)	+ 5,8	- 4,9	- 18,6	- 13,6	- 13,4	- 15,9
Compétitivité* des produits industriels (%)	- 6,8	- 3,8	- 5,3	- 5,1	- 4,9	- 4,5

1. Avec le volume de la production intérieure brute prévu en 1982 de 0,5 % inférieur au résultat donné par ce compte.
 2. Sur la signification de ce terme, voir annexe p. 29.

Source : M. AGLIETTA, A. ORLEAN, G. OUDIZ - Economie et Statistique n° 119 (Février 1980).

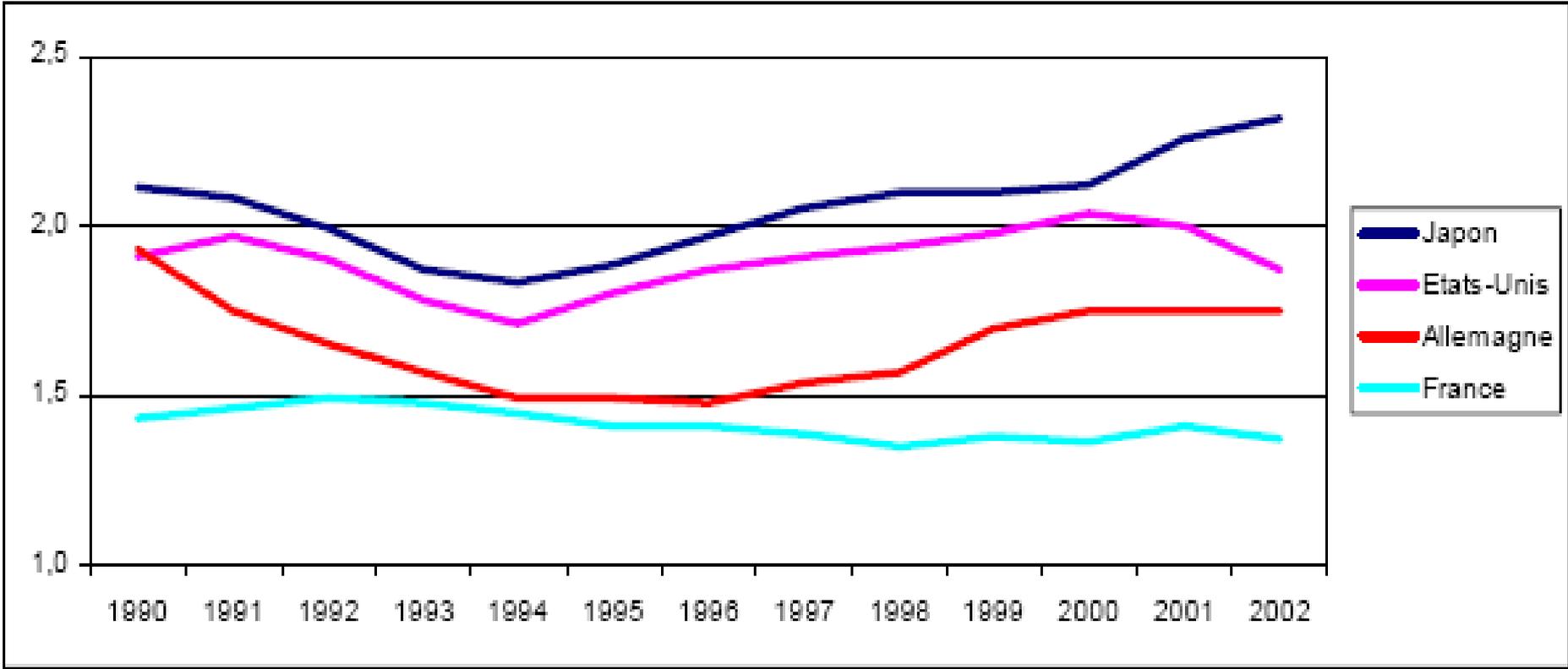
Figure – Poids de la France dans le total de la valeur ajoutée des industries manufacturières des pays de l'OCDE à 15



Après 1980, une nouvelle chute des parts de marché

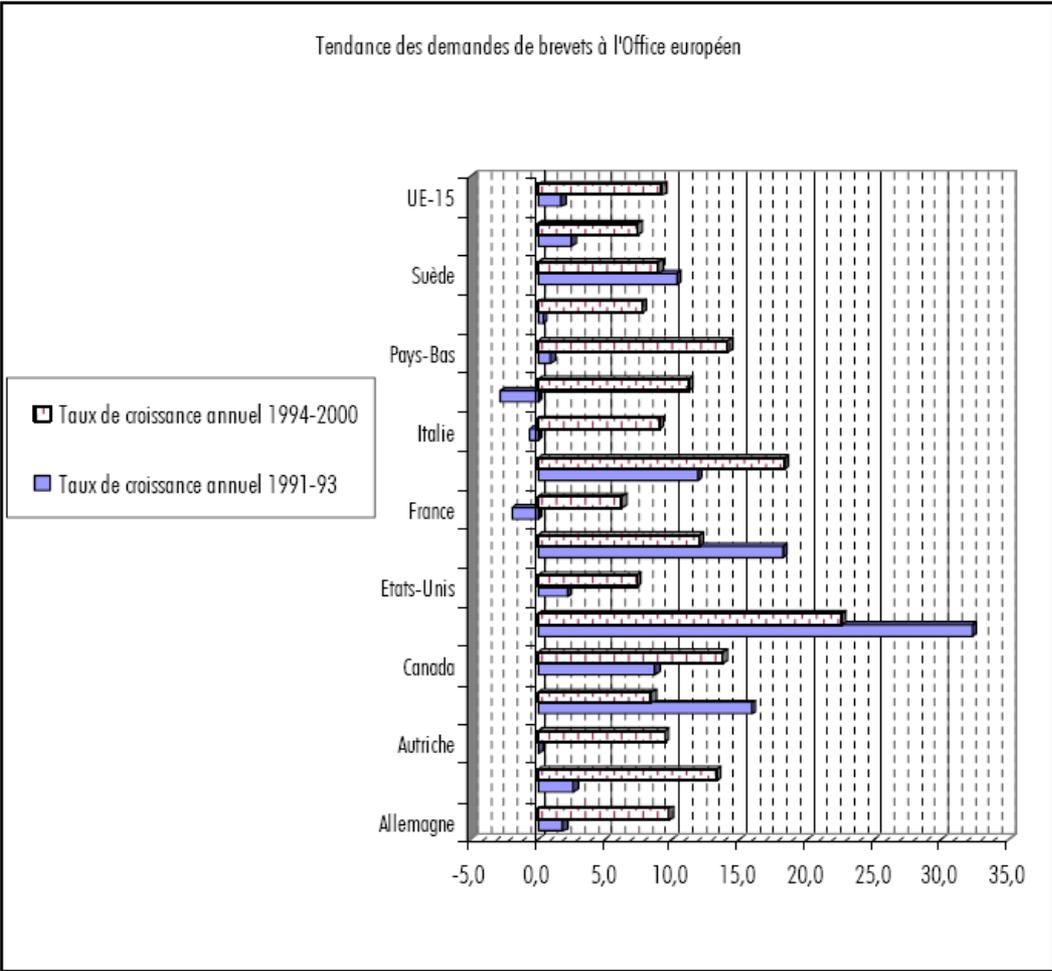
Faiblesse et stagnation de l'effort d'innovation des entreprises...

Figure – Dépenses intérieures de R & D des entreprises (DRDE) en % du PIB



...La France lanterne rouge en matière de croissance des demandes de brevets à l'OEB...

Figure – Demande de brevets à l'O.E.B.

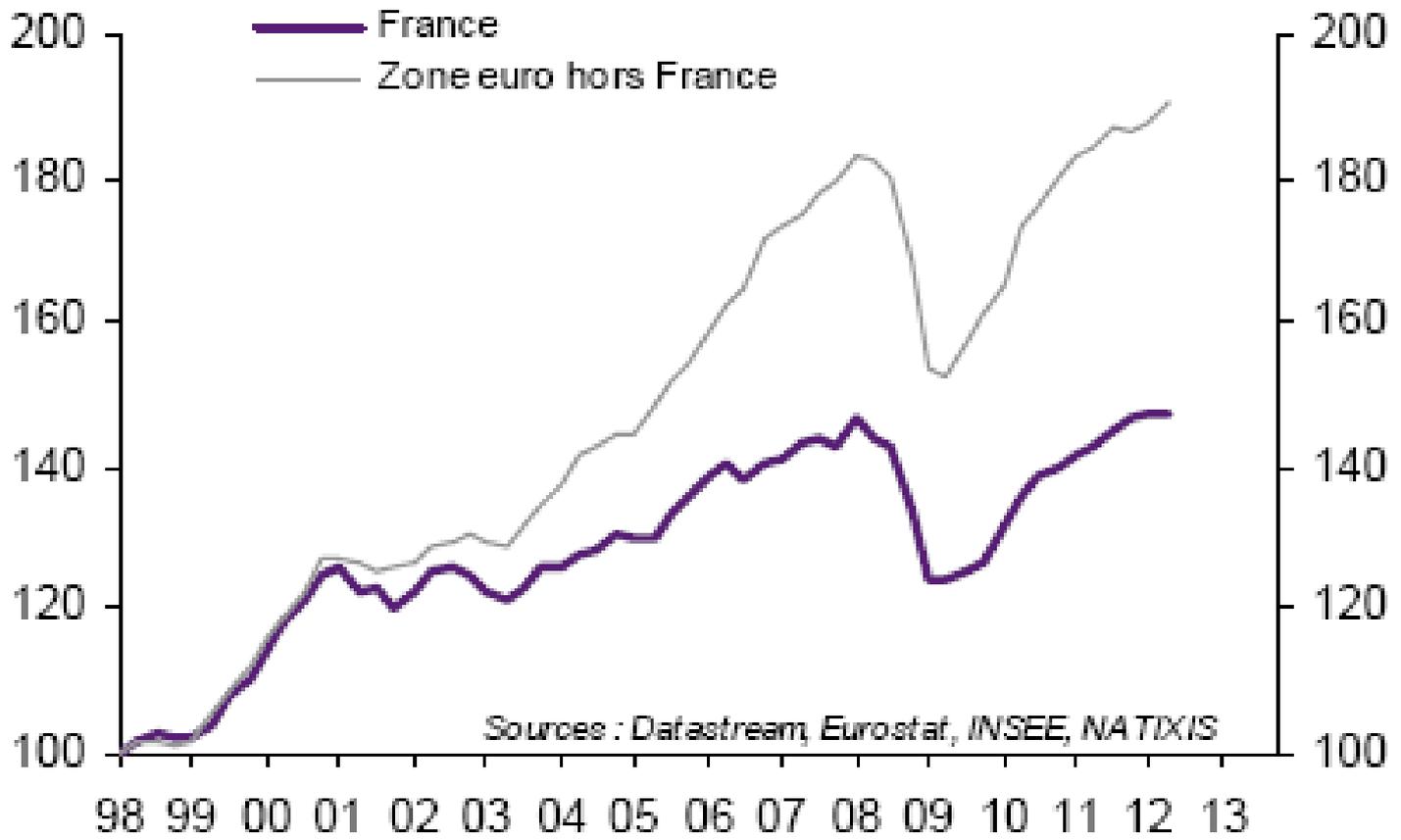


4. 1996-2012 : internationalisation, marché unique et euro ou les décennies perdues

- **Une succession de transformations structurelles qui ont eu des effets négatifs sur la dynamique industrielle.**
- **La situation se durcit encore avec l'adhésion à l'Euro dont on n'a pas prévu l'impact sur les pays médiocrement spécialisés.**

Un décrochage par rapport aux de l'Europe

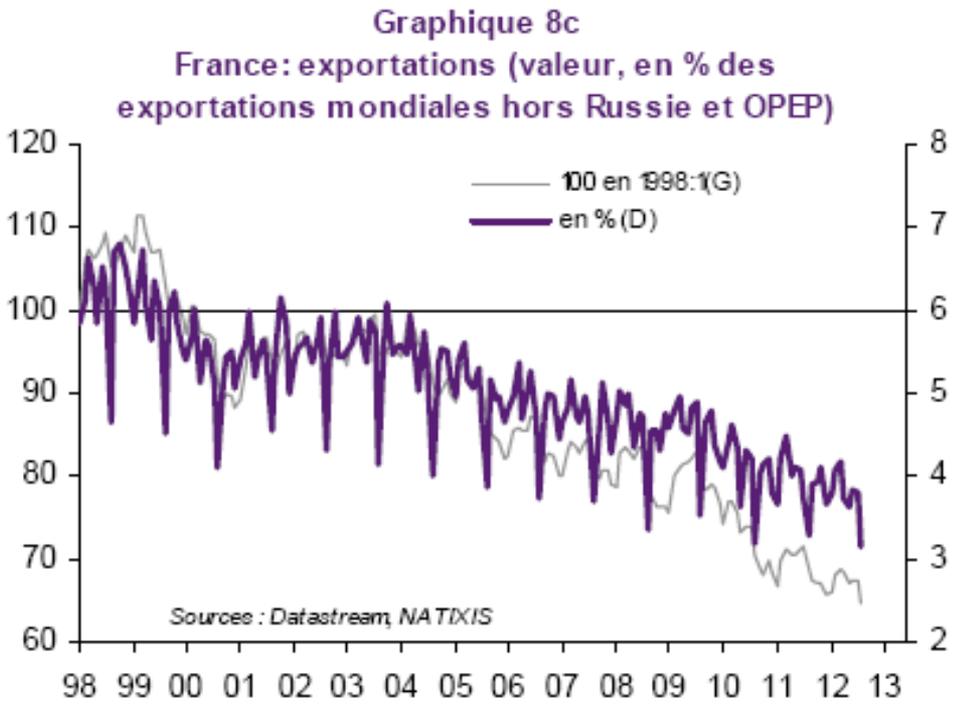
Graphique 5a
Exportations (volume, 100 en 1998:1)



Sources : Datastream, Eurostat, INSEE, NATIXIS

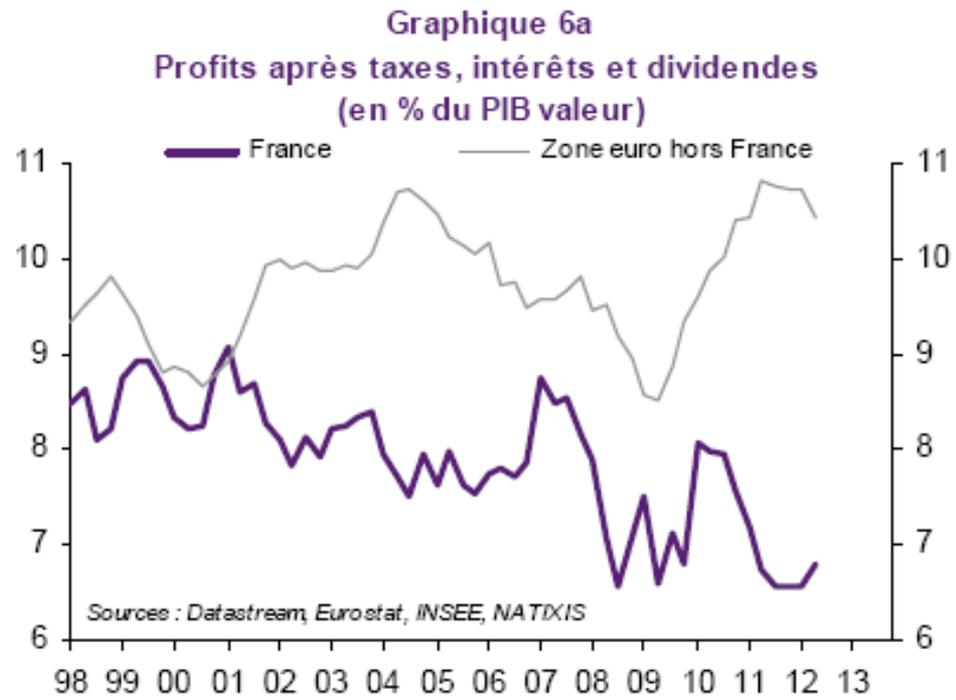
Source : Patrick Artus (2012), France : cela va se voir, Flash Economie, n° 767, 9 novembre.

Une perte continue de part de marché



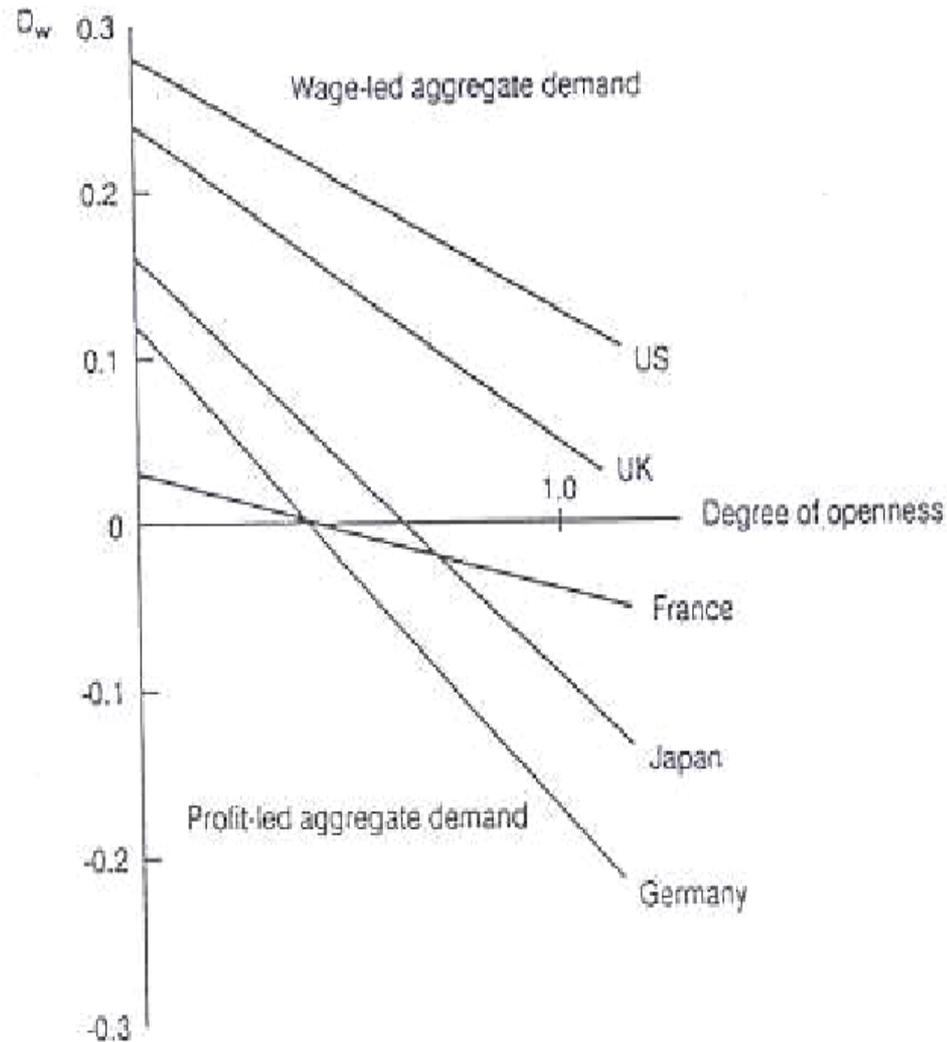
Source : Patrick Artus (2012), France : cela va se voir, Flash Economie, n° 767, 9 novembre.

Une tendance longue à la détérioration des profits



Source : Patrick Artus (2012), France : cela va se voir, Flash Economie, n° 767, 9 novembre.

L'ouverture conduit à la fin d'un régime de demande tirée par les salaires



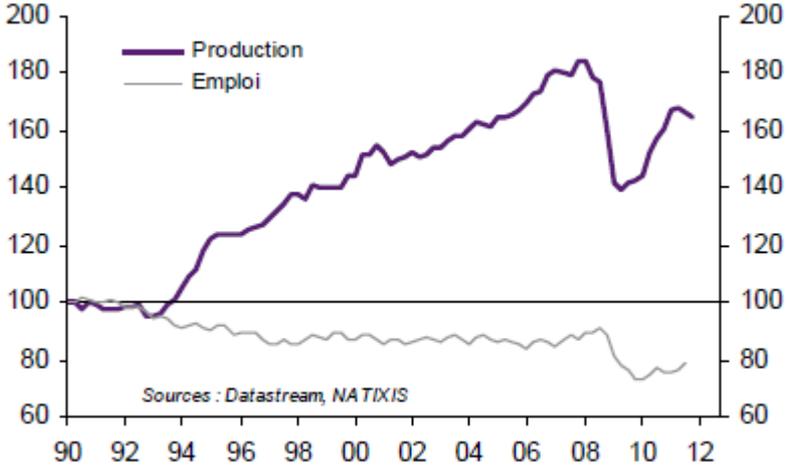
Source : Bowles Samuel, Boyer Robert (1995)

5. Tirer les leçons de cet échec industriel

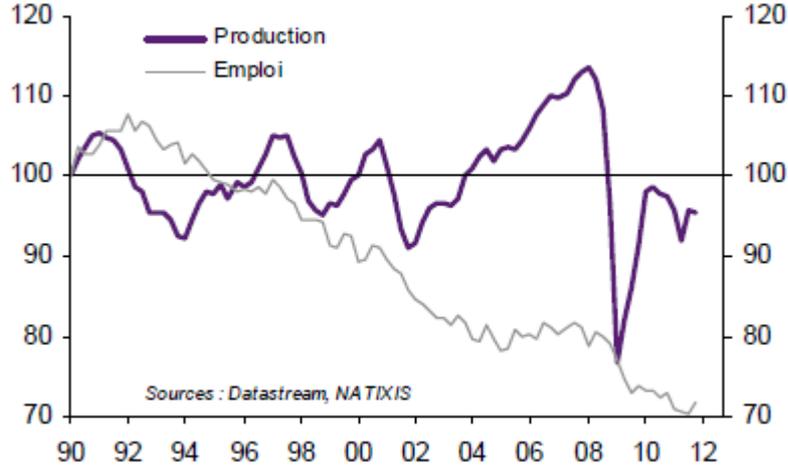
- La crise actuelle reproduit en l'aggravant un **cercle vicieux** apparu dès les années 70.
- C'est la **conjonction** de traits institutionnels typiques de la configuration française qui explique ces échecs.
- La faiblesse de la codétermination est à la fois **la cause et la conséquence** de ce blocage institutionnel.

Certains pays sont parvenus à maintenir ou développer leur industrie

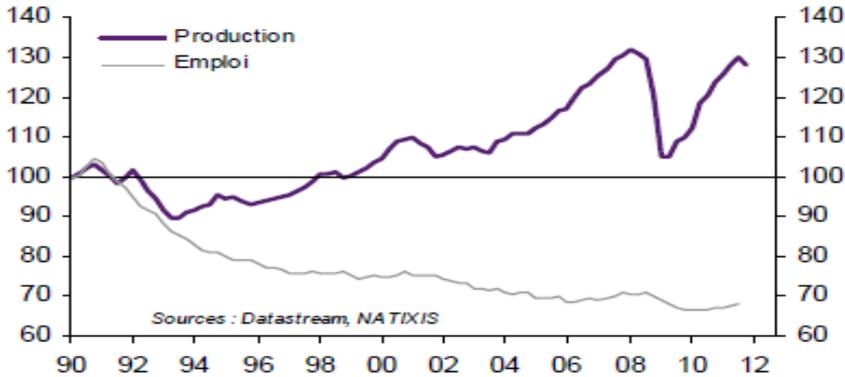
Suède : emploi et production dans le secteur manufacturier (100 en 1990:1)



Japon : emploi et production dans le secteur manufacturier (100 en 1990:1)

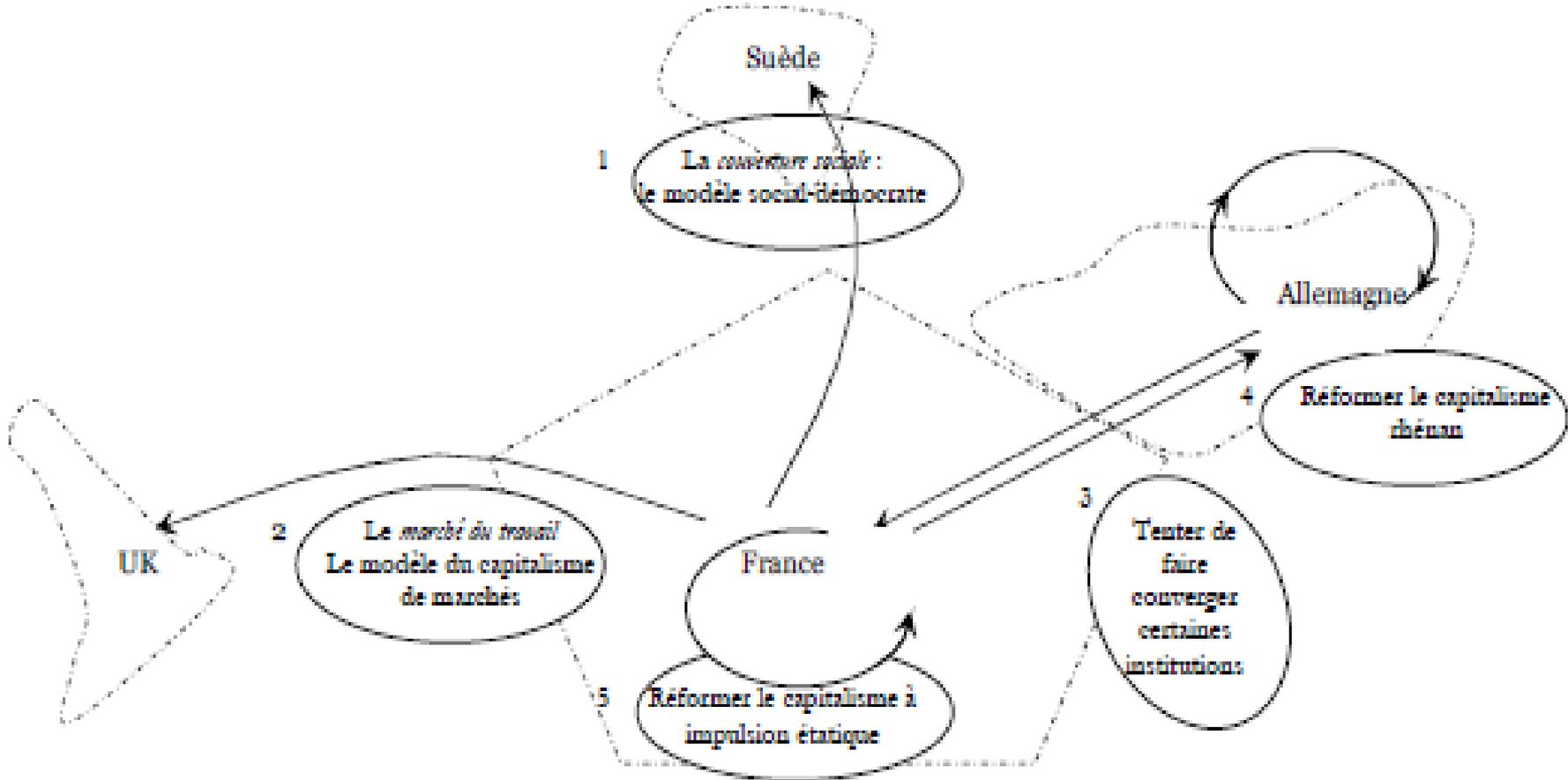


Allemagne : emploi et production dans le secteur manufacturier (100 en 1990:1)



Source : Patrick Artus (2012), Flash Economie

La valse hésitation des divers modèles... en lieu et place d'une rénovation de l'économie mixte à la française



Une des raisons de cette hésitation : le caractère hybride d'une organisation du travail qui n'appelle pas la coopération et l'engagement des salariés

Table 1: National Differences in Organisational Models (percent of employees by organisational class)				
	Discretionary learning	Lean production learning	Taylorist organisation	Simple organisation
North				
Netherlands	64,0	17,2	5,3	13,5
Denmark	60,0	21,9	6,8	11,3
Sweden	52,6	18,5	7,1	21,7
Finland	47,8	27,6	12,5	12,1
Austria	47,5	21,5	13,1	18,0
Center				
Germany	44,3	19,6	14,3	21,9
Luxemb.	42,8	25,4	11,9	20,0
Belgium	38,9	25,1	13,9	22,1
France	38,0	33,3	11,1	17,7
West				
UK	34,8	40,6	10,9	13,7
Ireland	24,0	37,8	20,7	17,6
South				
Italy	30,0	23,6	20,9	25,4
Portugal	26,1	28,1	23,0	22,8
Spain	20,1	38,8	18,5	22,5
Greece	18,7	25,6	28,0	27,7
EU-15	39,1	28,2	13,6	19,1

Source : Third Working Condition survey. European Foundation for the Improvement of Living and Working.

**V. LES CONDITIONS D'UNE
GRANDE BIFURCATION SONT-
ELLES REMPLIES ?**

1. Les facteurs généraux

DOMAINES

FAVORABLES

DEFAVORABLES

- | DOMAINES | FAVORABLES | DEFAVORABLES |
|--------------------------------|---|--|
| 1. Gouvernance des entreprises | <ul style="list-style-type: none">• Concentration | <ul style="list-style-type: none">• Toujours la valeur actionnariale• Internationalisation: exit plus que voice |
| 2. Relations professionnelles | <ul style="list-style-type: none">• Acceptation du principe de la négociation sur la compétitivité | <ul style="list-style-type: none">• Faiblesse de la syndicalisation• Réduction des coordinations entre firmes et branches |
| 3. Système politique | <ul style="list-style-type: none">• Appui politique• Un consensus sur le diagnostic | |
| 4. Le système légal | <ul style="list-style-type: none">• Statut de la firme comme entité rassemblant différentes parties prenantes | <ul style="list-style-type: none">• Ampleur des facilités de séparation créées au sein du droit du travail• Hétérogénéité des types d'emploi et contrats de travail |

2. Le moment est-il opportun : 2012 sera-t-elle une date charnière ?

Facteurs favorables

1. Perception d'une situation potentiellement catastrophique
2. Disparition des charmes d'une croissance tirée par le crédit
3. Capacité du système productif comme ressort de la croissance

Incertitudes

1. Quid de la conjoncture mondiale et européenne
2. Finance et calendrier électoral donneront-ils du temps au temps?

Facteurs défavorables

1. Inertie institutionnelle
2. Une certaine irréversibilité de la désindustrialisation

VI. CONCLUSION

C1 – La codétermination n'a pas de définition univoque car elle poursuit des **objectifs divers, compatibles ou non, et s'incorpore dans des **processus organisationnels complexes** dont il est difficile de prévoir les conséquences**

Un art plus que l'expression d'un savoir scientifique

C2 – Les comparaisons internationales montrent qu'elle n'est pas accessible à tous les pays – ceux soumis à la common law – et qu'elle résulte de la conjonction d'une forte concentration et de syndicats puissants...

...Mais il en existe au moins deux grandes variétés

- Les pays scandinaves
- L'Allemagne.

Contre le benchmarking

C3 – En France s'est constituée une **forme atténuée de codétermination mais elle n'a pas livré l'équivalent des performances économiques et de la paix sociale observées dans ces deux groupes...**

...Sans doute parce que l'impulsion étatique** n'a été qu'un substitut fort imparfait d'un accord entre **partenaires sociaux****

La difficulté d'une intervention publique

C4 – L'échec est patent à l'aune du caractère continu d'une désindustrialisation ouverte dès 1973 et de l'inaptitude répétée à nouer un compromis social fondateur...

...A partir duquel peuvent se décliner d'autres accords dérivés mais essentiels en réponse aux changements de l'environnement.

Ce fut le cas de la flexicurité danoise

**C5 – Le rôle envahissant de l'Etat et la capacité du mode de régulation à atténuer l'impact des crises internationales a longtemps retardé l'adoption d'une codétermination au sens fort du terme...
...Mais cette facilité a aujourd'hui atteint ses limites
... et c'est très largement reconnu.**

2012, année charnière ?

C6 – Si les facteurs d’inertie demeurent, la crise ouverte change la balance entre les forces qui poussent à plus de codétermination....

- Fin du mirage de la financiarisation,
- Exacerbation des frustrations sociales,
- Urgence d’un retour à la logique productive

...Et les freins

- Le handicap d’une industrie lilliputienne,
- Incertitude majeure sur les perspectives de croissance européennes et mondiales
- Toujours le court termisme de la finance contre le temps des réformes

C7 – L'apologue de la grenouille

- Japonaise
- Coréenne
- ...Française ?

Merci de votre attention

Robert BOYER

Institut des Amériques,
175 Rue du Chevaleret 75013 PARIS

robert.boyer@ens.fr
<http://www.jourdan.ens.fr/~boyer>